



LE DONJON

Bulletin municipal

LE DONJON

2018

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Budget 2018
- Les projets et travaux
- Vie scolaire et sociale
- Tourisme, culture, manifestations
- Vie locale
- Etat civil 2018
- Calendrier des manifestations 2019
- Adresses utiles

Dans ce numéro :

Le budget	P. 3
Le personnel communal	P.5
Aménagement du bourg	P.7
Travaux en régie	P.9
Le plan d'eau	P.10
Le Centre Social	P.14
Val libre, Culture & Patrimoine	P.19
Dossier médical partagé	P.32
Elagage : les lois à connaître	P.33
Communauté de Communes	P.34
SICTOM SUD-ALLIER	P.36

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918



Une soixantaine d'élèves de l'école primaire « Marlène Jobert » et du collège « Victor Hugo » ont participé à la cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, un bel exemple de citoyenneté.

Après avoir lu des textes et des poèmes, un élève de l'école primaire a fait entendre la sonnerie aux morts puis, après la minute de silence, ils ont entonné le chant de la Marseillaise dans un ensemble parfait.

(suite page 22)

Inauguration de la bibliothèque

Après le départ du point Info touristique et de l'association Loisirs et Culture, la bibliothèque municipale a été transférée depuis le 24 novembre dans l'ancienne maison du Patrimoine, située en bas du parc du Plessis. Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite et le parking est à proximité.

A l'intérieur, un coin est réservé aux enfants avec un choix important de livres. Pour les adultes, vous trouverez un grand espace de romans, documentaires, bandes dessinées, DVD et CD musicaux. Des tables et des chaises sont à la disposition des lecteurs qui désirent consulter sur place.



(suite page 20)

Le mot du Maire

« Donjonnaises, Donjonnaiss,

L'année 2018 qui vient de se terminer a vu au cours de l'été cette longue période de sécheresse qui a mis notre campagne à l'état de désert. Le conseil municipal a pris une délibération afin que l'état de calamité agricole soit reconnu pour notre commune.



**« Seul on va
plus vite,
ensemble on va
plus loin »**

2018 a vu la poursuite de travaux importants sur la voirie se réaliser puisque près de quatre kilomètres de chemin ont été revêtus en enrobés à chaud. Nous continuons également notre programme d'entretien de nos bâtiments communaux : la salle polyvalente, le centre socioculturel, le logement du camping. Afin de réaliser des économies, de nombreux travaux ont été réalisés en régie par nos agents communaux, vous verrez cela en détail dans les pages intérieures de ce bulletin municipal.

Malgré quelques opposants, l'année 2018 a vu également le début de notre aménagement de bourg, avec le choix du maître d'œuvre, l'achat de la maison Corre, l'enfouissement des lignes rue du 8 mai, le nettoyage du jardin Corre...

Au cours de l'année 2019 nous passerons à l'étape supérieure puisque des travaux importants vont commencer, le contrat d'aménagement de bourg ayant été signé avec le Conseil Départemental.

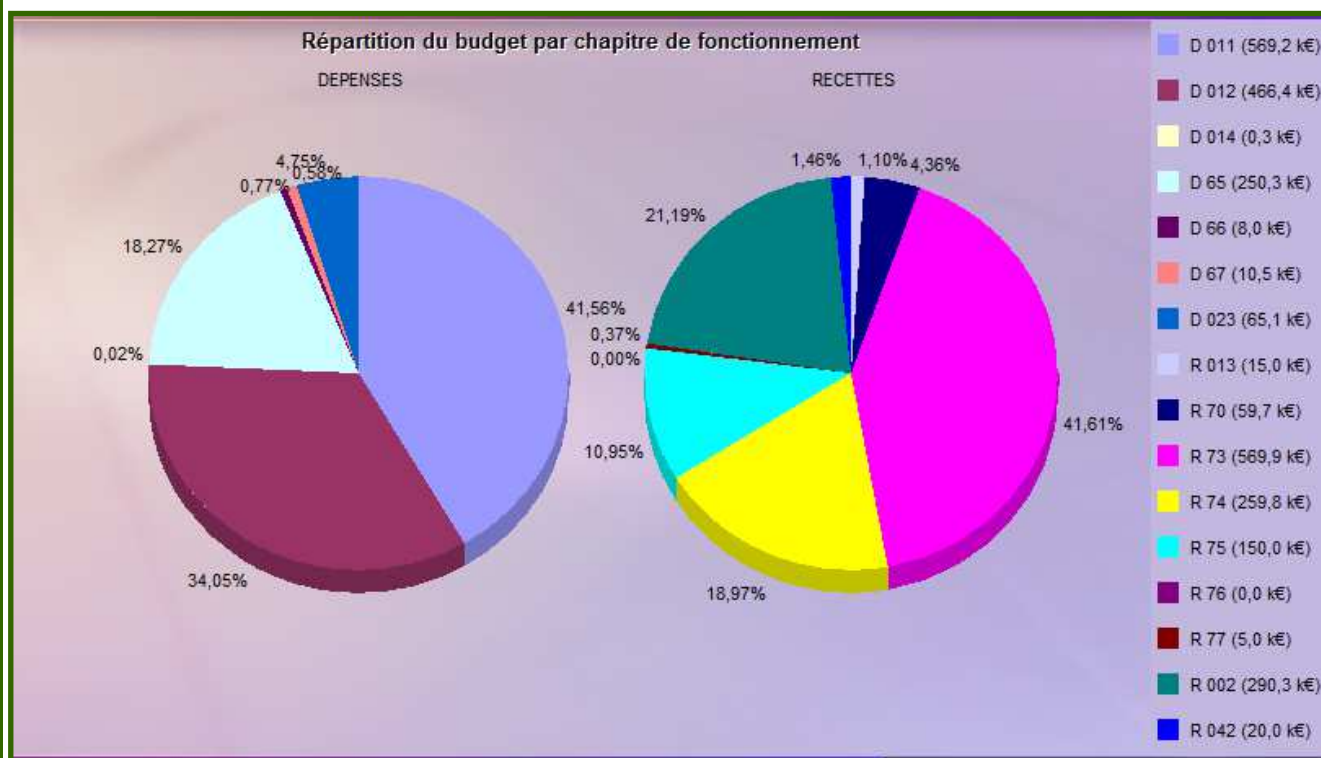
Donjonnaises, Donjonnaiss, la fonction de maire devient un véritable sacerdoce. Malgré les difficultés que nous rencontrons tous les jours, le conseil municipal et moi-même sommes à vos côtés. Soyez assurés de notre engagement pour faire que notre Donjon soit une commune sécurisée et accueillante où il fait bon vivre.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants. Ma pensée va aussi vers ceux qui souffrent et je les assure de mon soutien. Au nom du conseil municipal, des membres du CCAS, du personnel communal et en mon nom personnel, je vous souhaite une bonne année 2019, qu'elle vous apporte santé, joie, bonheur à vous et à ceux qui vous sont chers. »

Guy Labbe, Maire

BUDGET 2018

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépenses et recettes



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	588 002.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	466 400.00
014	Atténuations de produits	300.00
65	Autres charges de gestion courante	250 293.00
66	Charges financières	8 000.00
67	Charges exceptionnelles	10 500.00
023	Virement à la section d'investissement	46 253.00
	TOTAL DEPENSES	1 369 748.00

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	15 000.00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	59 700.00
73	Impôts et taxes	569 933.00
74	Dotations, subventions et participations	259 819.00
75	Autres produits de gestion courante	150 000.00
76	Produits financiers	3.00
77	Produits exceptionnels	5 000.00
002	Excédent de fonctionnement reporté	290 293.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000.00
	TOTAL RECETTES	1 369 748.00

Détail des opérations d'investissement - COMMUNE Le DONJON - 2018

Opérations d'investissement				
Opération	Désignation	Dépenses	Recettes	Solde
547	ACHAT ET DEMOLITION BATIMENT PL. MARCHE	9 500.00	0.00	-9 500.00
549	AMENAGEMENT DE BOURG	370 000.00	145 000.00	-225 000.00
551	ACHAT MALLETES TESTS PSYCHOTECHNIQUES RASED	3 225.00	0.00	-3 225.00
552	REPLACEMENT CHAUDIERE SALLE P/REGULATEUR CSC	15 000.00	2 700.00	-12 300.00
553	VOIRIE	120 000.00	25 400.00	-94 600.00
554	RACCORDEMENT GAZ DE VILLE GROUPE SCOLAIRE	15 000.00	7 000.00	-8 000.00
555	ACHAT COLUMBARIUM	6 000.00	0.00	-6 000.00
556	CREATION SITE INTERNET MAIRIE	2 000.00	0.00	-2 000.00
TOTAL		540 725.00	180 100.00	-360 625.00

AUTRES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Opération	Désignations	Dépenses	Recettes	Solde
507	SECURISATION ET STATIONNEMENT	3 100.00	430.00	-2 670.00
511	RENOVATION GITES COMMUNAUX	3 000.00	0.00	-3 000.00
515	MATERIEL ECOLE ET CANTINE	2 000.00	0.00	-2 000.00
516	PETIT MATERIEL TECHNIQUE	1 500.00	0.00	-1 500.00
517	PLANTATIONS	1 500.00	0.00	-1 500.00
525	RENOVATION GITES RURAUX	1 000.00	1 485.00	485.00
526	RENOVATION LOGEMENTS COMMUNAUX	2 000.00	0.00	-2 000.00

- Grâce à l'excédent de fonctionnement reporté (chapitre 002) passant de 188 740 € en 2017 à 290 293 € en 2018, nous équilibrons les dépenses de fonctionnement du budget prévisionnel
- L'augmentation du chapitre 012 découle des deux titularisations obligatoires après quatre années en contrats « emploi d'avenir ».
- Le chapitre 74 enregistre une baisse de 1 000 € en dotation de solidarité rurale et 2 000 € en dotation nationale de péréquation.
- En investissement, la rénovation des gîtes est dissociée entre les opérations 511 et 525 pour l'achat d'un réfrigérateur, d'une installation parabolique, d'une cabine de douche et d'un chauffe-eau.
- La maîtrise de la dette permet d'envisager l'avenir sereinement.

EVOLUTION DES TAXES LOCALES DEPUIS 2014

Produits	2014		2015		2016		2017		2018	
Taxe d'habitation	14.45		14.92		15.38		16.29		16.97	
Taxe sur le foncier bâti	13.47		13.91		14.33		15.18		15.81	
Taxe sur le foncier non bâti	28.67		29.60		30.50		32.31		33.65	
	Moy. Nat.	Moy. Dép.	Moy. Nat.	Moy. Dép.	Moy. Nat.	Moy. Dép.	Moy. Nat.	Moy. Dép.	Moy. Nat.	Moy. Dép.
Taxes d'habitation	23.95	25.66	24.19	25.76	24.38	25.8	24.47	25.83		
Taxe sur le foncier bâti	20.20	19.03	20.52	19.10	20.85	19.10	21.00	19.15		
Taxe sur le foncier non bâti	48.53	35.35	49.15	35.68	49.31	35.83	49.46	35.79		

Chiffres issus des notices données par les services de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) en ce qui concerne les moyennes nationales et départementales.

Le personnel communal

Sans l'étroite collaboration des élus et du personnel communal, la municipalité ne pourrait ni évoluer ni mettre à disposition de ses administrés de nombreux services d'intérêt général. Aussi, chacun s'est attaché à répondre au mieux aux besoins de la population. Chaque agent a pallié sa tâche avec efficacité :

- rédaction des délibérations, des arrêtés
- préparation des conseils municipaux
- tenue de la comptabilité, des régies
- assistance aux enseignants
- service à la cantine
- encadrement à l'accueil de loisirs
- maintien de la propreté et de l'hygiène dans les locaux
- entretien de la voirie, du cimetière, des bâtiments, des espaces verts
....La liste est longue....

La complexification des normes et des techniques nécessitent qu'une attention particulière soit accordée, d'une part, aux formations statutaires obligatoires favorisant l'intégration et des actions de professionnalisation et d'autre part, aux formations complémentaires de perfectionnement et de préparation aux concours et examens professionnels. De ce fait, dix agents ont bénéficié de ces dispositions selon les règles fixées par le législa-

teur en se rendant au CNFPT (centre national de la fonction publique) de Moulins ou dans les annexes de Belleuvre/Allier et Clermont-Ferrand.



Au cours de l'année, quelques mouvements se sont produits au sein du personnel :

Monsieur Gilles RESSOT a consciencieusement renforcé l'équipe technique pendant 6 mois. Son contrat saisonnier a pris fin le 30 novembre. Madame Martine AUGIER a fait le choix d'une mise en disponibilité au 1er mars et Madame Martine LAURENT, le 31 juillet, a fait valoir ses droits à la retraite... bien méritée après 25 années de bons et loyaux services. C'est en toute convivialité, autour d'un vin d'honneur, qu'ils ont reçu les chaleureux remerciements de la commune. Collègues et élus leur ont souhaité de profiter pleinement de l'avenir et de réussir dans leurs projets.



La municipalité a accueilli le 9 avril Madame Pauline DUVERGER, recrutée à un poste polyvalent secrétariat/cantine et le 1er septembre Madame Chantal THEVENOUX recrutée à un poste polyvalent cantine/entretien.



Cette année, la reconnaissance du travail accompli est passée par trois avancements attribués à Mesdames Annick BONNABAUD, Caroline BODOT et Martine LAURENT. Il va de soi que l'ensemble du personnel s'emploie, au quotidien, à assurer sérieusement les missions de service public.



Projets et travaux

Assainissement

Relances

Les relances vont se poursuivre dès le début d'année 2019. Il est en effet du rôle du Maire de s'assurer du bon raccordement de chacun au réseau d'assainissement. Une majorité de Donjonnois est déjà raccordés mais il manque pour certains le diagnostic du SIVOM. Pour mémoire, il a été demandé aux usagers de prendre rendez-vous auprès de ce dernier afin de vérifier la conformité du raccordement de l'installation. Certains cas (présence d'une fosse, rejet d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales ou l'inverse, eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées...) peuvent amener le technicien du SIVOM à conclure à une non-conformité du raccordement. Il appartient alors à l'usager de pallier à ce dysfonctionnement ou de solliciter les services de la commune afin de demander un report des travaux, s'ils sont conséquents, à une date ultérieure qui devra être définie.

La commune vous remercie par avance de votre démarche.

Redevance 2019

La compétence eau et assainissement devait être assurée dès 2020 par la communauté de communes. Une directive a donné la possibilité aux communes membres de reporter cette échéance à 2026. A cette date le budget assainissement sera autonome et devra être équilibré. Cet équilibre ne pourra se faire qu'à partir de la redevance perçue auprès des usagers. Or, les montants actuels de la redevance (part fixe et part à la consommation) ne seront pas suffisants pour l'atteindre et de ce fait leur augmentation est devenue incontournable à moins de prendre en 2026 voire 2027 un bond considérable de ces montants qui, pour la partie variable, pourraient être plus que triplés.

De ce fait, pour ne pas accentuer de manière trop significative le budget de nos administrés en attendant une conjoncture meilleure, il a été décidé cette année de modérer la hausse en 2019. Suite à la décision du Conseil Municipal, la part fixe passera à 46 € (42 € en 2018) et la part variable, liée à la consommation, à 0,95 €/m³ (0,85 €/m³ en 2018). Cette augmentation se traduira par une hausse d'une dizaine d'euros pour une facture d'eau de 100 m³.

Diagnostic de la station et du réseau

Initié le 8 juin 2017, le diagnostic de la station d'épuration et du réseau a conduit aux préconisations suivantes pour la station d'épuration (compte-rendu de la réunion du 18 septembre) :

- ➔ mise en place d'un trop-plein pour le poste de relevage en entrée de la station d'épuration,
- ➔ remplacement des canalisations en PVC d'amenée d'air vers les aérateurs de la station par des canalisations en inox,
- ➔ remplacement du dégrilleur vertical du poste de relevage par un dégrilleur en courbe proche des bassins,
- ➔ mise d'un dispositif de dégazage en sortie des lits bactériens.

Il reste à faire un complément d'étude relatif à la présence inexplicquée de boues flottantes perturbant le traitement du phosphore.

Concernant le réseau, les études effectuées conduisent aux conclusions suivantes :

- ➔ collecte de pollution : relance des abonnés n'ayant pas encore procédé à leur raccordement,
- ➔ arrivée d'eaux pluviales parasites : poursuite des vérifications des boîtes de branchement par temps de pluie et demande de mise en conformité auprès des propriétaires des habitations concernées.

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne restera attentive à la suite qui sera donnée à ce diagnostic. Les travaux nécessaires à l'amélioration de la station d'épuration seront programmés pour l'année 2019 et la relance des propriétaires engagée sur les trois tranches.

Extension du réseau d'assainissement

Une extension du réseau d'assainissement a été réalisée chemin du Bout du Monde. L'objectif était de raccorder au réseau le centre socioculturel, solution pérenne par rapport à la mise en place d'un système épuratif individuel.

L'extension a ainsi été menée du regard situé rue Victor Hugo à la limite de la rue Emile Guillaumin pour remonter le long du chemin du Bout du Monde jusqu'au bout du parking du centre socioculturel sortant rue Emile Guillaumin ce qui a permis de raccorder le Centre Social.

C'est en tout 7 nouveaux branchements qui ont été installés. Un apport supplémentaire en eaux usées pour la station d'épuration; ce qui va dans le sens de la conclusion du diagnostic.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise MATICHARD pour un montant de 49 988,88 € TTC. La commune a pu bénéficier d'une subvention de 20 895 € au titre du « Fonds de concours » cumulé

sur 3 ans (50,16 %).

Compte-tenu de cet apport la taxe de raccordement calculée sur le coût des branchements du tabouret au réseau principal s'élève à 460 € HT.

Voirie

En 2018, le choix du conseil municipal s'est porté sur la remise en état des voies communales, soit 3,5 kilomètres de chaussées en enrobés à chaud à 120 kg/m² :

VC57 Le Calvaire,
VC54 Saint-Hilaire,
VC 5 Les Baillons,
VC60 Les Pinguelles,
VC67 Les Bouquillons.

La société Thivent de Dompierre-sur-Besbre a été retenue pour effectuer ces travaux d'un coût de 84 425,10 € HT (101 310,12 € TTC). Sur ce montant, la commune a bénéficié d'une aide de 30 % du Conseil Départemental de l'Allier soit 25 327,53 €.

L'ESH Dom'aulim, propriétaire du lotissement du Plessis, a réalisé des travaux d'assainissement et de réfection des trottoirs. La commune a harmonisé ces travaux avec l'entreprise intervenant sur ce chantier pour reprendre la voie d'accès par un enrobé à chaud pour 12 419,28 € TTC.

La commune a investi 1 731,60 € dans des panneaux mobiles servant à avertir les automobilistes des chantiers en cours et à sécuriser le travail de nos agents communaux.

Comme les années précédentes, les agents ont entretenu les chemins et les fossés, broyé les haies et les accotements. Les chutes de neige de fin octobre ont occasionné d'importants dégâts et ont demandé un surcroît de travail à nos agents pour dégager les nombreux arbres et branches cassés.

Aménagement du bourg

SECURITÉ - ACCESSIBILITÉ - ATTRACTIVITÉ

En 2014, la liste « le Donjon autrement » avait inscrit l'aménagement du bourg dans son programme. Après les élections, ayant obtenu la majorité, un contrat communal d'aménagement de bourg (CCAB) a donc été voté. Après avoir consulté nos financeurs, il a été décidé de réaliser ce contrat en trois tranches et de lancer au préalable une étude pour mettre en place un plan de circulation dans notre commune. C'est le cabinet d'études SORMEA

qui a été choisi et qui nous a proposé trois solutions pour la rue de l'Hôtel de Ville.

La première proposait la mise en place de feux tricolores intelligents pour régler la circulation sur les RD 994 et 989 et la rue de l'Hôtel de Ville. Mais devant la réticence des commerçants et une pétition de près de 700 signatures, il a été décidé de choisir une autre solution.

La deuxième solution prévoyait une zone de rencontre rue de l'Hôtel de Ville où piétons, véhicules légers, poids lourds, engins agricoles circulaient ensemble sur la voirie. Cette solution fut abandonnée devant le nombre trop important de véhicules : 1100 véhicules jour dont 160 poids lourds et engins agricoles, et surtout par le manque de visibilité dans cette rue.

La municipalité a choisi une troisième solution étudiée et proposée par l'ATDA se ramenant à la déconstruction de 3 bâtiments seulement. Elle permettra d'avoir une visibilité de bout en bout et de se rapprocher de la solution 1, sans feux. Une partie de la rue sera élargie, des trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite seront réalisés. Sur les soixante mètres restants la circulation sera réglée par un sens prioritaire afin de fluidifier et sécuriser le trafic important dans cette rue.

L'aménagement de bourg se fera donc en trois tranches.

1ère tranche :

- élargissement de la rue du 8 mai avec aménagement des trottoirs,
- aménagement de la place la République .

2ème tranche :

- achat et déconstruction de la maison Corre pour aménager un parking en lieu et place
- réalisation dans l'ancien jardin d'un parc arboré,
- réfection des trottoirs de la rue Victor Hugo et de la rue Charles de Gaulle,
- achat et déconstruction de la maison Frontière afin d'aménager l'entrée de la rue Jacques Lagardette.

3ème tranche :

- achat des deux maisons dans le prolongement de la place Gacon Poncet,
- déconstruction de ces deux maisons et de l'ancienne mairie,
- aménagement de la rue de l'Hôtel de Ville, de la place Gacon et de la rue Gacon Poncet.

Ces travaux qui vont débuter en 2019 feront de l'entrée du bourg, en arrivant de Moulins, une entrée agréable qui donnera aux usagers de la route l'envie de s'arrêter dans notre village.

Les travaux ont commencé en 2018, avec l'enfouissement des lignes électriques et de téléphone

rue du 8 mai, le nettoyage du jardin de la maison Corre, la suppression des lignes électriques sur la maison Corre avant sa déconstruction, la dépose de la toiture en fibrociment. Ces plaques de fibrociment ont été mises sur palettes, stockées et seront livrées à la déchetterie de Bayet.

C'est le cabinet Réalités de Roanne qui a été choisi comme maître d'œuvre avec l'appui du cabinet Adage pour réaliser le levé de plans. Le coût de ces travaux s'élève à 1 105 840 € HT subventionnés à hauteur de 80%.

Le contrat communal d'aménagement de bourg a été signé avec le président du conseil départemental, la signature officielle sera signée au printemps. Elle permettra le financement à hauteur de 30% c'est-à-dire 331 752 €. La participation de l'état par la dotation équipement des territoires ruraux à hauteur de 35% sera demandée et nous devrions prétendre à 352 209 € de subventions. La région par la signature du contrat ambition avec la communauté de communes « Entr'Allier Besbre et Loire » devrait nous apporter le 15% restants pour atteindre 80% de subventions. La part communale, soit 20% restants, seront financés par un emprunt auprès du Crédit agricole d'un montant de 300 000 € au taux de 1,55 % pendant 15 ans.

Comme vous pouvez le constater, pendant ces quatre années, nous avons travaillé, malgré les problèmes que nous rencontrons tous les jours, afin que notre bourg soit accueillant. Cela favorisera le développement du commerce et donnera envie à de nouveaux arrivants de s'installer dans notre village. Après l'achèvement de cet aménagement de bourg, il faudra penser à lancer un Plan de revitalisation des centres-bourgs qui devrait permettre la réfection des façades, l'installation de nouveaux commerces et l'engagement d'une réflexion sur les logements vacants pour redonner un peu plus de vie à notre village.

Réunion de lancement



Le 26 novembre, Monsieur le Maire a reçu dans les salons de l'Hôtel de Ville, Monsieur Tuffet du cabinet Réalités, maître d'œuvre, Monsieur Souchon du syndicat d'eau potable de la Vallée de la

Besbre, Monsieur Charillat du syndicat départemental d'électricité, Monsieur Marolles de l'unité technique territoriale de Lapalisse, des élus en charge de l'urbanisme, de la voirie, de l'assainissement et des services techniques pour la première réunion de lancement de l'aménagement de bourg.

Au cours de cette réunion, tous les points concernant les réseaux d'eau potable, d'eau pluviale, d'eau usée ainsi que la voirie, l'enfouissement des lignes électriques, télécom, l'éclairage public ont été évoqués pour que les usagers aient le moins de gêne possible pendant les travaux qui débiteront début 2019.

Entretien et travaux

Des travaux ont été réalisés dans nos bâtiments :

- ➔ changement de chaudière au gaz de ville à la salle polyvalente, coût 12 763 €
- ➔ remplacement du chauffe-eau au camping, coût 3 057 €
- ➔ travaux au centre socioculturel pour un coût de 9 027 €
 - remplacement des dalles au plafond de l'entrée,
 - remplacement des serrures anti panique,
 - remplacement des projecteurs extérieurs.
- ➔ raccordement au gaz de ville à l'école, à la cantine, aux logements, coût 14 140 €
- ➔ achat de 6 cases supplémentaires au columbarium, coût 3 648 €

Travaux en régie

Tous les ans, nos agents des services techniques se forment. Cette année, ils ont participé à de nombreux stages : soudure, maçonnerie, emploi de produits phytosanitaires, fleurissement des villages, entretien du petit matériel motorisé. Ainsi ils peuvent réaliser de nombreux travaux d'entretien entraînant des économies substantielles à la commune.

Cette année, nos agents ont donc travaillé en régie sur de nombreux chantiers. Cela commence par le busage du fossé dans le parc du Plessis et la réalisation de 15 places de parking avec la plantation de 15 arbres en remplacement des 15 tilleuls abattus rue du 8 mai.

Les toilettes situées dans le parc du Plessis à proximité de la mairie ont été également aménagées : pose de WC, peinture, branchement au réseau d'assainissement, éclairage, toilettes qui ont beaucoup servi pour la brocante du 15 août.



Le bureau d'accueil du camping a été totalement refait, nouvelle entrée accessible au PMR, pose de carrelage et réfection des peintures (voir article « camping »).

Suite à l'installation de la maison d'assistantes maternelles dans un logement de l'école, des travaux ont été faits par les agents afin que cette M.A.M soit aux normes pour accueillir des enfants dans de bonnes conditions.

Des travaux de réfection et de remplacement sur deux ouvrages d'art ont été réalisés : remplacement du ponceau des Vichys et travaux importants sur le pont de la tour des Vichys, reprise du radier et de la maçonnerie des murs, peinture de la passerelle enjambant la rivière Loddes au plan d'eau.

La cantine n'étant pas accessible aux personnes à mobilité réduite, une rampe d'accès a été construite par les agents du service technique.



Les magnifiques grilles en fer forgé qui entouraient le monument aux Morts et qui avaient été enlevées par la municipalité précédente ont été posées sur le mur d'entrée du Plessis sauvegardant ainsi notre patrimoine.

Au centre socioculturel, dans le local de rangement des tables et des chaises, des plaques de renfort ont été posées sur les murs et l'agrandissement de la porte a été fait.

Pendant la période de sécheresse, la mare derrière le château du Plessis a été curée et les murs en pierre rejointés.



Après l'achat par la commune de la propriété Corre, le jardin à l'abandon pendant 20 ans, a été débroussaillé et nettoyé par les agents communaux. Depuis, il a été labouré et ensemencé avec de la graine de gazon et servira, dans le futur, de jardin public.

Borne de recharge pour véhicules électriques



Le réseau de bornes de recharge mis en place en 2016 comprend 75 bornes de recharge (10 bornes rapides et 65 bornes normales) et compte 600 abonnés.

96 recharges ont été effectuées sur la borne du Donjon.

Vous trouverez ci-dessous, les tarifs appliqués au 1^{er} janvier 2019.

Une mise à jour des bornes a eu lieu cet été afin d'améliorer le fonctionnement (parcours utilisateur plus simple et prises à détection)

NON ABONNÉS Véhicules sans badge SDE03	BRANCHÉE Forfait + prix à la recharge	SUPER BRANCHÉE Formule tout compris
10€ PAR AN	14€ PAR MOIS	
BORNES NORMALES	BORNES NORMALES	BORNES NORMALES
5€ de l'heure soit 0,08€ la minute*	3€ de l'heure soit 0,05€ la minute*	Recharges illimitées**
3€ la nuit de 21h à 0h	3€ la nuit de 21h à 0h	
BORNES RAPIDES	BORNES RAPIDES	BORNES RAPIDES
6€ les 30 minutes soit 0,20€ la minute	4€ les 30 minutes soit 0,13€ la minute	Recharges illimitées**

* Tarification à la minute dès la 1^{ère} minute

** Durée de la recharge limitée à :
- 2h pour les bornes normales de 0h à 21h
- 30min pour les bornes rapides
Au delà, application de la formule Branchée

Pour tous renseignements : www.sde03.fr
ou par courrier :

SDE03
11, Les Sapins CS70026
03401 YZEURE CEDEX

Plan d'eau

Une convention de mise à disposition du droit de pêche a été signée le 5 juin avec le Président de la Fédération Départementale de Pêche de l'Allier.

Par cette convention la Fédération s'engage à :

- Assurer la gestion halieutique et piscicole du plan d'eau selon la réglementation en vigueur;
- Promouvoir et développer la pêche sur le site par l'aménagement du parcours ou l'organisation de manifestations;
- Assurer un empoissonnement du plan d'eau;
- Assurer l'entretien courant des postes de pêche;
- Assurer les vidanges périodiques du plan d'eau;
- Assurer la police de la pêche.

La commune reste maîtresse des accès du site et fixe les conditions générales d'utilisation. Elle continuera à effectuer l'entretien des abords de l'étang et à faciliter le stationnement et l'accueil des pêcheurs.

En fin d'année, tel qu'il était convenu dans la convention, le droit de pêche a été rétrocédé par la Fédération à l'AAPPMA d'Avrilly qui s'est portée volontaire. Elle se chargera de la gestion halieutique et piscicole du plan d'eau.

Il est déjà prévu avec cette dernière un lâcher de 100 kg de truites « arc en ciel » pour l'ouverture de la pêche à la truite.



Pigeons

Le plan d'action mené par la commune en partenariat avec les louvetiers pour réguler les pigeons a été de nouveau reconduit cette année. La population reste de ce fait maintenue dans une limite raisonnable.

Vie scolaire et sociale

Ecole « Marlène Jobert »

L'école Marlène Jobert compte depuis la rentrée de septembre 2018, 120 élèves répartis en 5 classes. L'effectif est stable.

L'équipe enseignante reste inchangée pour cette rentrée : Mme Manon Schaeffer avec Mme Nadine Laforêt en PS/MS, Mme Florence Piroux en GS/CE1 avec Mme Céline Raquin (ATSEM), Mme Corinne Gouby CP, Mme Christine Bignon en CE2 et Mme Chrystelle Prost-Bourdon (directrice) et Mme Sarah Vanzella en CM1/CM2.



Comme chaque année, l'ensemble des élèves a participé au Téléthon en partenariat avec les sapeurs-pompiers du Donjon. Une course de relais a été organisée avant de se réchauffer autour d'un goûter préparé par les maternelles. Un lâcher de ballons a eu lieu dans la cour de l'école.

Les élèves de la grande section aux CM2 ont bénéficié de 11 séances de piscine.



Dans le cadre de l'adhésion à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré), les élèves ont pu bénéficier de prêt de matériel pour découvrir de nouveaux sports. Les plus jeunes ont

participé au « P'tit bal », les plus grands à un « p'tit tour en vélo ». Les élèves de la grande section aux CM2 ont participé aux journées APPN organisées à Chassenard.



Début avril, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont pu découvrir la forêt de Tronçais pendant 3 jours. Une bonne expérience du vivre ensemble et de bons souvenirs.

Les PS/MS/GS/CP sont allés, quant à eux, visiter l'observatoire à Digoin et ont pu se promener sur le canal.

Pour clôturer l'année, les élèves de l'accueil de loisirs se sont donnés en spectacle le jour de la kermesse, l'école a ensuite organisé les jeux de kermesse et l'amicale laïque a servi un repas en fin de journée.

L'école organise tout au long de l'année des actions (tombola de Noël, loto, vente de brioches...) pour permettre de financer l'intégralité des sorties et des voyages.



Accueil de Loisirs

« Les Petites Canailles »

En 2018, l'accueil de loisirs « Les Petites Canailles » a accueilli une quarantaine d'enfants scolarisés à l'école Marlène Jobert. Cette structure est dirigée par Nadine Laforet secondée efficacement par Céline Raquin. A l'occasion du Carnaval, les enfants ont réalisé le bonhomme carnaval à la manière de « Mondrian ». Celui-ci défila dans les rues puis fût brûlé sous les applaudissements du public



Ils ont également mis en scène un spectacle un jour intitulé « Le Cirque des Petites Canailles ».



Depuis septembre 2018, les Temps d'Activités Périscolaires n'existent plus en raison du passage à la semaine de 4 jours. Des ateliers variés sont néanmoins proposés aux enfants tous les jours. Ainsi, ils peuvent s'initier au théâtre, au tricot, à l'escalade, à la relaxation etc...

Les partenaires de l'Accueil de loisirs :



Collège « Victor Hugo »

A ce jour nous comptons 175 élèves répartis en 8 classes sur 4 niveaux.

Nous avons de nouveaux collègues arrivés en septembre, à savoir :

Madame LALLOT Salomé, Professeur d'Anglais

Madame PEYRAS, Professeur en E.P.S.

Madame TRICARD, Professeur en Espagnol

Monsieur VALLI, Professeur en Sciences Physiques et Chimiques.

BILAN DES SORTIES ET VOYAGES DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Du 7 au 13 Octobre 2017 : VOYAGE EN ANDALOUSIE Classes de 4ème

Voyage : Barcelone, Tabernas, Amulnecar, Malaga, Sierra Nevada, Grenade et Alhambra.

Les 21 et 22 Octobre 2017 : SORTIE A LENAX

Classes de 6ème

Pour les élèves de 6ème, un stage d'intégration à « La grand' Cour » : Les objectifs d'un tel séjour sont les suivants :

Eveiller les élèves à :

1. une dynamique de groupe propice à l'intégration de tous
2. créer une relation élève professeur différente
3. participer à la formation de futurs citoyens.

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE

- Le 15 novembre 2017 : CROSS du District au plan d'eau du Donjon avec un accueil de 200 élèves.
- 2ème place au Championnat Départemental de Badminton

Le 16 Novembre 2017 : ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'ALLIER - YZEURE Classe de 3ème

- Parcours Citoyen : Atelier aux archives Départementales, sur les monuments aux morts
- Parcours Avenir : Découverte entreprise « SOMAB » (Société de Mécanique et Automatisme du Bourbonnais)

Le 1er Février 2018 CAP AVENIR à VICHY classe de 3ème

Le 2 février 2018 : SORTIE A LYON « MONDIAL DES METIERS » Classe de 3ème

« Lyon entre passé et avenir »

S'inscrire dans le parcours Avenir permet à l'élève de :

- Découvrir le monde économique et professionnel
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- D'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel

Visite du Musée de la Résistance et de la Déportation

- S'intègre dans le Parcours citoyen (différentes formes d'engagements)
- Correspond au programme de 3ème « France défaite et occupée »
- Permet aux élèves d'acquérir les principaux repères chronologiques sur cette période de l'histoire

Le 5 Février 2018 : COURT METRAGE - EXPOSITION à CLERMONT FERRAND Classe de 3ème

- Découverte du langage cinématographique
- Interroger et situer des oeuvres contemporaines
- Découvrir et analyser des œuvres d'art (exposition en lien avec le festival)
- Ouverture culturelle

Le 9 Mars 2018 : FORUM DES METIERS LE DONJON

Organisé par le collège au Centre Socio - Culturel du Donjon

Le 12 Mars 2018 : SORTIE A SAINT ETIENNE classes de 4ème

- Visite du Musée de l'Art Moderne (Découverte de L'Art contemporain - Analyse et lecture d'une œuvre - Initiation à l'architecture moderne)
- Visite du Musée de la Mine (Découverte du travail dans les mines au XIXème siècle-Exposition sur les mineurs au XIXème siècle et début du XXème siècle)

Le 15 Mars 2018 : SORTIE A MOULINS Classes de 5ème

- Musée Anne de Beaujeu : thématique Moyen Age et atelier
- Visite de la maison Mantin
- Découverte quartier historique

Le 3 Avril 2018 SORTIE A CLERMONT FERRAND Classes de 6ème

Le matin, Aventure Michelin et, l'après midi, Visite du Musée d'Histoire Naturelle Lecoq

Le 26 Avril 2018 : Sortie VULCANIA Classes de 4ème

Notion de volcans et de séismes, sensibiliser les élèves aux risques géologiques, notion de mécanismes de remontée du magma vers la surface sera abordée lors de cette sortie.

Le 29 Mai 2018 Pleine nature : Chassenard classes de 5ème et 4ème

Le 25 Juin 2018 SORTIE A DOMPIERRE SUR BESBRE Classes de 6ème

Sortie cinéma pour que les élèves apprennent à analyser un film, faire le lien entre le livre et la production cinématographique, découverte du cinéma (1ère fois pour beaucoup d'élèves), récompense Défi lecture et, dans le cadre du parcours citoyen : comment se comporter en sortie scolaire.

Le 15 Mai 2018 : MAIRIE Classes de 6ème

Dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique, les élèves de 6ème se sont rendus à la Mairie du Donjon.

Fin d'année scolaire : Osons MOLIERE Le Donjon

Fin Juin : Chorale et Théâtre au Centre socioculturel du Donjon

Récompenses aux élèves de CM2 et de 3ème

32 jeunes avec leurs parents ont été invités dans les salons de la mairie pour recevoir la récompense bien méritée de leur travail scolaire.

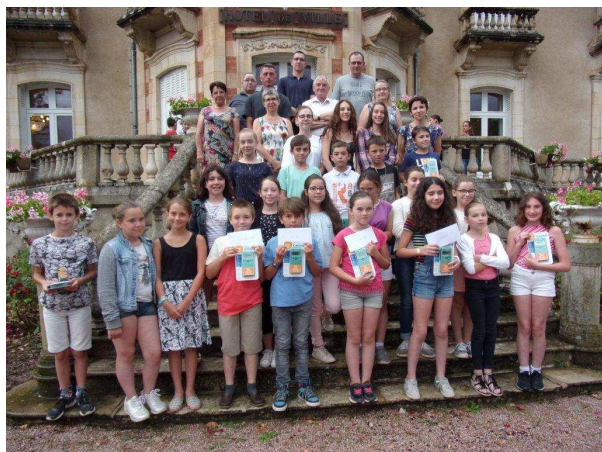
En présence de Madame Prost Bourdon, directrice de l'école Marlène Jobert, Madame Carré, Principal du collège Victor Hugo et des élus, les élèves ont reçu une entrée au Pal offerte par la municipalité.

Elèves de CM2 :

Audebert Eléanor - Becaud Célia - Berthier Océane - Berthier Tom - Bourdin Anaïck - Chaillou Abigaël - Chambonnière Artus - Chevenier Mathis - Craye Angélique - Dauprat Tinaïg - De Barros Emma - De Combredet Mathieu - De Macedo Bastien - Donze Juliette - Galland Mélina - Lalle Salomé - Lamoureux Océane - Mauconduit Lilou - Molle Kylian - Monteiro Alves Fabio - Noly Manon - Oresnik Liam - Ravel Mathieu - Rondepierre Emma - Salles Pierre

Elèves de 3ème :

Curillon Hugo - Descriaud Célia - Jondot Dylan - Lalle Lou - Merle Emeline - Pronchery Mallauray Trompat Noa.



A cette occasion, Monsieur Dujon, président de l'Amicale Laïque, a offert une calculatrice à chaque élève de CM2.

Guy Labbe, maire de le Donjon, et son conseil municipal leur ont souhaité une suite scolaire enrichissante.

Le verre de l'amitié a clôturé cette réception.

Centre Social « La Farandole »

La Farandole c'est quoi

1/ La Farandole est une association loi 1901 gérée par des habitants et des élus. Le Centre Social se définit comme un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

2/ Nos valeurs de référence sont : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

3/ Nos façons d'agir sont fondées sur :

- une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.
- des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
- un partenariat actif et ouvert.

Tous les habitants du territoire peuvent devenir bénévoles au Centre Social et/ou siéger au Conseil d'Administration en se faisant élire lors de l'Assemblée Générale annuelle.

Le Centre Social est agréé par la caisse d'allocations familiales de l'Allier pour son projet d'animation globale : - Tous les 4 ans, l'équipe de l'association pilote un diagnostic de territoire partagé qui associe les habitants, les élus, les partenaires, les professionnels, les bénévoles. - Suite à ce diagnostic le Centre Social fixera les objectifs à

poursuivre pour les 4 années à venir.

Pôle « Séniors & territoire »

Notre territoire étant rural, nous souhaitons développer et entretenir le lien social sur les différentes communes, notamment pour le public seniors dans le but d'éviter l'isolement.



Dans cet objectif, nous avons créé un programme d'activités et sorties : le « pass' temps séniors ». Des ateliers informatique, de la gymnastique douce, des après-midi jeux de société ainsi que des sorties sur le territoire ou hors territoire ont eu lieu en 2018 : ce sont environ 70 personnes qui ont participé cette année.

N'hésitez pas à venir consulter le programme des activités, rencontrer l'animatrice et lui proposer vos idées ou vos envies.

La Com' jeunes

Depuis maintenant 6 ans la commission « jeunes » du Centre Social la farandole a vu le jour. Ce sont 16 ados de 11 à 15 ans qui se réunissent chaque vendredi au collège Victor Hugo du Donjon durant la pause méridienne. Ils construisent leurs projets accompagnés de l'animatrice du Centre Social. Ils sont sensibilisés à la vie associative et apprennent à monter un budget, organiser des actions et communiquer autour de leurs projets.



La commission « Jeunes » vit grâce à l'accompagnement du Centre Social mais également grâce au fort partenariat mis en place avec le collège. Chaque année l'établissement nous permet de présenter le Centre Social ainsi que la commission à tous les collégiens, notamment les nouveaux 6^{ème} et nous met à disposition des lieux pour rencontrer les jeunes. Nous assurons également différentes animations : Allier Pleine Nature, soirée d'intégration, club jeux de société, etc.

Différents séjours et sorties ont déjà été réalisés : séjour dans le jura, Cap d'Agde, séjour au ski, journée à Disneyland Paris, sortie au circuit de Magny Cours, etc.



En 2018, du 11 au 13 Juillet, 12 ados accompagnés de leurs animatrices se sont rendus au parc du « Futuroscope » et à « La planète des crocodiles » à Civaux (86). Afin de pouvoir voir naître leurs projets, différentes actions ont été réalisées tout au long de l'année : lavage de voiture, vide dressing, vente de chocolats, buvette...

Le 27 novembre 2018, les jeunes (et leurs parents) ont décidé de renforcer leur implication et poursuivre leur expérience dans la vie associative en créant une Junior Association « La Com' Jeunes », qui sera accompagnée par le Centre Social.

Accompagnement associatif

Le Centre Social compte de nombreuses missions dont l'accompagnement des associations et des bénévoles.

Nous proposons des temps collectifs : des soirées d'information à thème (la loi 1901, les statuts, etc.) et des p'tits dèj' associatifs (associations et bénévoles viennent avec leurs questions et problématiques).

Nous proposons également de l'accompagnement individuel à la demande : création d'une association, modification d'association, écriture des statuts, démarches administratives, développement, recherche de financements, accompagnement à la mise en place de nouveaux projets, etc.

A VENIR EN 2019

Vide dressing : dimanche 3 février à la salle

polyvalente du Donjon

Sortie famille : « Salon de l'agriculture » : le lundi 25 février ; Château de Versailles au Printemps.

Café débat : « les femmes en milieu rural » en mars

Comité local santé : thèmes à venir le « Burn out » et « les bienfaits de l'alimentation vegan pour la santé ? »

Bourse : du 3 Avril au 6 Avril (printemps-été)

du 2 octobre au 5 octobre (automne-hiver)

Allier pleine nature : du 21 au 25 Mai au Donjon

Sortie seniors : Bowling le 17 janvier

Pour contacter le Centre Social :

Centre Social La Farandole

30 rue Emile Guillaumin 03130 LE DONJON

Tél : 04 70 99 52 77

Mail : centre.social.donjon@wanadoo.fr

Site Internet :

<http://lafarandole.centres-sociaux.fr/>

Page facebook : Centre-Social Farandole

Le CCAS

Le centre communal d'action sociale a perpétué le repas annuel pour les aînés. Dans son allocution axée sur la convivialité, Monsieur le Maire a accueilli 65 personnes et a informé que les 85 bénéficiaires n'ayant pu se déplacer recevraient un bon d'achat à utiliser auprès des commerçants donjonais.



Il a également souligné que les décorations de table avaient été fabriquées par les enfants des accueils de loisirs de l'école primaire Marlène Jobert et du centre social La Farandole.



Le déjeuner servi par les membres du CCAS et confectionné cette année par M. et Mme DERRIEN a été très apprécié. Ce moment de partage est à chaque fois un rendez-vous chaleureux qui permet de nouer des relations et de se divertir.



Grâce au répertoire riche et varié du musicien-animateur Jean-Pierre KIRSCHENBILDER, la salle polyvalente a résonné d'airs de musette et de variétés pour le plus grand plaisir de tous. Au cours de cet après-midi musical, placé sous le signe de la bonne humeur et qui a ramené nos anciens sur les traces de leur jeunesse, des participants ont même poussé la chansonnette ! Tous ont été applaudis pour la qualité de leurs prestations. Emportés par l'ambiance, les joyeux convives ont fait tourner les serviettes !



Tourisme, culture, manifestations

Camping

En France, l'hôtellerie de plein air continue d'afficher une fréquentation importante. Les campings permettent le maintien d'une dynamique touristique dans de nombreuses zones rurales. Sur les 8 083 campings aménagés, 2 661 ont été répertoriés avec moins de 50 emplacements.



C'est le cas de notre camping municipal qui dispose de 40 emplacements. Cette modestie lui confère un charme certain opérant sur la fidélité des vacanciers. Fortement ancré dans la culture française du tourisme, le camping attire avant tout une clientèle de l'hexagone souhaitant, entre autre, passer des vacances à moindre coût. Néanmoins, l'agent saisonnier a également accueilli quelques étrangers.



Pour assurer une meilleure qualité d'accueil, les agents communaux ont effectué, efficacement et soigneusement, des travaux dans le bureau de ré-

ception : carrelage, électricité, peinture...

L'entreprise Thermi-Service a changé le chauffe-eau des sanitaires.

L'année 2018 a enregistré des dépenses d'un montant de 4 471,88 € et des recettes d'un montant de 6 111,02 €.

La canicule n'a pas occasionné de gêne aux campeurs puisqu'ils ont trouvé une source de fraîcheur sur ce site ombragé. Idéalement situé près des commerces et des services, ce havre de paix a été ouvert du 14 avril au 30 septembre et se tient prêt pour la saison 2019 !

Gîtes communaux

En France, au vu des destinations, le début de saison touristique a été jugé mitigé à cause des conditions météorologiques et des grèves de transport.

Les difficultés ont continué en été, notamment en juillet, sur 80% du territoire national. L'effet Coupe du monde et les séjours à l'étranger en progression sont des facteurs explicatifs. Le pic touristique s'est concentré entre le 4 et le 18 août.

Dans l'Allier, le printemps a été satisfaisant grâce aux jours fériés et ponts. Mais en été l'arrivée des touristes a été tardive du fait des épisodes de canicule et des vacances scolaires ne débutant que le 7 juillet. Toutefois, la concentration de la fréquentation en août a permis de conclure la saison sur une note positive.

Les Gîtes de France Allier ont réalisé un bon printemps en terme de réservation. En revanche les mois de juillet et août ont connu un taux d'occupation en baisse même si Le Pal a eu une hausse de fréquentation en août avec 15 000 entrées supplémentaires par rapport à 2017, même si La Loge des Gardes a dressé un bilan positif avec 20 000 clients accueillis en été et malgré la bonne saison estivale du Centre National du Costume de Scène, du musée Illustration Jeunesse et du Parc Paléopollis.



Pour les gîtes communaux donjonnois, le montant encaissé a été de 8 687,25 euros (dont taxe de séjour de 226,40 euros) soit 8 460,85 euros pour 451 nuitées. En assemblée générale à Rocles, le président des Gîtes de France Allier Yves SIMON a mis en avant, par une pensée philosophique de V.HUGO, la solidarité qui devrait être présente entre l'Etat, la Région, le Département...Il a mis en garde en disant que 1/3 de la petite hôtellerie risquait de disparaître à cause de la mise aux normes. Néanmoins, il a informé que la région, déjà à la première place au niveau national, avait l'objectif d'être dans les cinq premières régions touristiques européennes. Cette perspective conforte la municipalité dans son choix d'entretenir et de rénover son patrimoine. Et parce que chaque client est unique, il mérite un accueil et un service que les agents communaux s'efforcent d'offrir.



Fleurissement/Environnement

La municipalité s'est attachée à valoriser l'environnement par la tonte des pelouses, la taille des arbres, l'entretien des abords du plan d'eau, le curage d'une mare dans le parc du Plessis...



La commune s'est aussi entourée de professionnels pour le fleurissement et l'aménagement paysager. Les 15 arbres malades, dans la rue du 8 mai,

ont été enlevés et remplacés par 4 prunus, 4 cerisiers à fleurs et 8 tilleuls qui grandiront dans le parc du Plessis. Ces 16 arbustes, provenant des Ets DEREURE PAYSAGES de Lapalisse, ont été plantés avec entrain et dans un esprit de citoyenneté par 17 élèves de l'école primaire Marlène Jobert.

Les agents communaux ont su préserver de la canicule les bégonias, géraniums, roses d'inde, ipomées, dragons et verveines.



Grâce à un fleurissement saisonnier, fourni par les Ets Fabrice MERLE, les Donjonais ont bénéficié d'un doux parfum et d'une large palette de couleurs tout au long de l'année.

En juillet, la commission au fleurissement a procédé au classement des participants au concours des maisons fleuries comme ci-dessous. La cérémonie des vœux a été l'occasion d'offrir une plante à chaque lauréat et de les remercier pour l'agrément qu'ils apportent à notre cadre de vie.

- 1ère catégorie (maison individuelle avec cour)
 - 1er prix Mme NAFFETAS Danièle
 - 2ème prix Mr FAVIER Thierry
 - 3ème prix Mme NEURY Simone
 - 4ème prix Mme GUY Martine
 - 5ème prix Mr FUTELOT J.Pierre
 - 6ème prix Mr DIDIER J.Luc
 - 7ème prix Mr MARIDET Denis



- 2ème catégorie (maison individuelle balcon/terrasse)

1er prix Mr ROY Henri

- 3ème catégorie (bâtiment collectif)
 - 1er prix Mme THOMAS M. Louise
 - 2ème prix Mme DOMINGO Françoise
- 7ème catégorie (ferme)
 - 1er prix Mme MONCIAU Nicole

Loisirs et culture

L'association *Loisirs & Culture* vient de connaître une année d'incertitudes quant à son présent et son avenir. Durant quinze ans, elle a participé à l'animation de notre bourg par ses expositions, ses conférences, ses ateliers, ses visites et la tenue du *Point d'information touristique*. Cette année, cette dernière a été assurée, durant trois mois (contre onze précédemment) par la communauté de communes *Entr'Allier Besbre et Loire* qui ne souhaite pas qu'un tel établissement soit appuyé sur une association. Le déplacement de la bibliothèque municipale à la *Maison du Patrimoine* a privé notre association de locaux. Pas de salarié, pas de local, pas de tourisme, quel avenir pour *Loisirs & Culture* ? continuer à promouvoir les loisirs et la culture sur notre commune.

En 2019, nous organiserons des visites découvertes sur une demi-journée, des concerts, des ateliers, et d'autres activités selon notre inspiration.

Deux dates sont dès à présent à noter dans vos agendas :

- samedi 18 mai 2019 : 6^e pucier des couturières,
- samedi 12 octobre 2019 : 1^{er} pucier des cuisinières



Ces deux manifestations auront lieu à la salle polyvalente, au Bois d'Amour, Le Donjon.

Nous avons perdu beaucoup de forces vives au cours de cette année. Nous aimerions que vous nous rejoigniez pour avoir plus d'idées nouvelles à proposer et, éventuellement, plus de bras.

Le bureau et les membres de *Loisirs & Culture* vous souhaite une très belle année 2019 avec de beaux moments culturels et le plaisir d'agréables loisirs.

Renseignements : bardinnicole13@gmail.com

Val libre, culture & patrimoine

Notre association, qui œuvre à la mise en valeur du petit patrimoine bâti de notre territoire communal, a connu une année particulièrement dense.



Restauration de la fontaine du Donjon

Les bénévoles de VLCP ont donné de leur temps pour restaurer la fontaine du Donjon et son petit pont (derrière le garage Chassot, rue Georges Gallay), mais aussi la cheminée du four à pain et le puits de la maison du Canal d'Avrilly (futur lieu d'hébergement de la ComCom). Nous avons également reçu de nombreux objets et outils de l'activité économique de notre campagne d'antan.



Visite de la tuilerie

Notre grand projet d'acquisition de la tuilerie de Lenax a abouti cette fin d'année. Nous en sommes maintenant propriétaire. Nous allons commencer sa restauration qui prendra quelques années. Notre objectif est de remettre en fonctionnement les machines de production (qui sont dans un

bon état de conservation), d'en créer un écomusée pour vous faire découvrir ces anciennes méthodes de travail, et d'animer ce lieu.

- Les projets 2019 seront nombreux. Nous allons :
- installer des saynètes de la vie d'antan dans certaines cabines téléphoniques (une lavandière au Pin, un artisan plombier-électricien-mécanicien à Avrilly, un pêcheur à Luneau)
 - continuer notre travail de restauration du petit patrimoine (une cabine de vigne de Montaiguët, un puits à Loddes, les bascules du Bouchaud et de Luneau)
 - travailler en collaboration avec la ComCom Entr'Allier, Besbre et Loire pour créer un circuit touristique autour du patrimoine vernaculaire
 - agencer et créer des animations aux porcheries et poulaillers de la ferme des Bécauds, à Neuilly, en partenariat avec la commune et la ComCom.

Vous êtes intéressés pour rejoindre et soutenir notre association ? Vous souhaitez apporter votre contribution ? Nous vous invitons à demander les coordonnées des co-présidents (Patrice Laustriat et Richard Chopin) auprès de la mairie.

Cinéma

L'association culturelle en partenariat avec l'UDAAR (Union Départementale des Associations d'Animation du milieu rural) a proposé 11 films récents et variés sur l'année 2018 : Stars 80 la suite, Normandie Nue, Les Gardiennes, Belle et Sébastien 3, La Ch'tite Famille, Tout le monde debout, Les municipaux, Les Vieux Fourneaux, Photo de Famille, Première Année, Le Grand Bain.

L'association souhaite apporter l'accès au cinéma en milieu rural avec un service de qualité et des petits tarifs. Le rythme des séances est d'une fois par mois le samedi soir à 20 h 30 avec parfois un film supplémentaire à 17 h, dans ce cas-là un tarif préférentiel est appliqué pour les 2 séances.



Vous pouvez retrouver le programme et les renseignements nécessaires sur le site internet de la

commune, sur les affiches dans les commerces et dans la presse locale. A la demande de notre public, l'association proposera désormais à la vente des friandises.



Tarif des entrées : 5,00 € pour les adultes et 3,50 € pour les enfants.



Samedi 26 janvier au CSC.

Bibliothèque Municipale

La médiathèque Départementale apporte avec le bibliobus, un choix complémentaire d'ouvrages dans tous les domaines (littéraire, policier, livres pour enfants, etc...).

La bibliothèque est animée par une équipe de 10 bénévoles.

La bibliothèque est ouverte les mardi et samedi de 10h à 12h et le mercredi de 15h à 17h (exceptés les jours fériés).

Nous rappelons que le prêt de livres est gratuit.

Pâques



Le 2 avril, lundi de Pâques, dans le parc du Plessis, une cinquantaine d'enfants a participé à un moment festif dédié aux œufs de Pâques : dans un premier temps, un atelier de décoration d'œufs en polystyrène peints de couleur uniforme par les enfants de l'accueil de loisirs « Les Petites Canailles », a permis à chacun, à l'aide de feutres et gommettes, de laisser libre cours à sa créativité.



Dans un second temps, ce fut la chasse aux œufs, cachés dans les recoins du parc, suivie de la traditionnelle roulée. Et pour requinquer tous ces jeunes chasseurs éreintés, un délicieux goûter leur a été offert par la municipalité ; puis chacun a pu repartir avec son butin : un ballotin d'œufs (en chocolat, bien sûr !).

Folklore : le Portugal à l'honneur

Dans le prolongement du festival Cultures du monde de Gannat, Le Donjon a accueilli, du 20 au 22 août, un groupe folklorique du Portugal et plus précisément de Viana de Castelo, ville littorale située au nord de Porto.

Le mardi 21 au matin, ces danseurs et musiciens ont défilé dans les rues en direction de l'EHPAD « les Cordeliers » ; en traversant le marché, ils y ont fait une démonstration de leur art, puis, avec beaucoup d'enthousiasme, se sont produits devant les

résidents de la maison de retraite. Merci aux responsables de l'EHPAD pour leur accueil si agréable.



Le soir même, le spectacle donné au Centre Socio Culturel dans une salle comble, a été un véritable enchantement.



La municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les familles qui acceptent d'héberger une ou plusieurs personnes de ces groupes folkloriques, car c'est la condition essentielle à la réalisation de cette manifestation.

Fête de la musique

La soirée musicale a été organisée le 21 juin par la municipalité sur la place de la République. Malgré la fraîcheur du soir, celle-ci a connu un succès devant une nombreuse assistance.



L'animation de cette soirée a été assurée par la chorale du collège composée de 20 élèves, 8 dan-

seurs de l'association du Country du Donjon, Patrick à la guitare, Chrystelle la danseuse, et la gigue Dornoise.



Buvette et buffet auprès des commerçants du Donjon.

Fête du 14 juillet

Dans notre commune, les festivités de la fête nationale ont débuté le 13 juillet au Centre Socio culturel par un repas préparé par un des traiteurs du village, M. Derrien ; la sono Patrick Lévêque a animé cette soirée, les sapeurs pompiers ont assuré le service à la buvette. Le feu d'artifice offert par la municipalité a été apprécié car très applaudi.

Ces réjouissances ont été suivies, le lendemain 14 juillet, par un défilé dans les rues et c'est le vin d'honneur, servi dans les salons de la mairie, qui a clôturé les festivités donjonaises de notre fête nationale 2018.

Exposition du 15 août

La municipalité a ouvert les Salons de l'Hôtel de Ville à l'occasion de la brocante, pour exposer les maquettes sur les métiers et commerces d'autrefois réalisées par Mr Marchal Bernard. Une expérience, un travail minutieux et de patience que les visiteurs ont apprécié. Merci pour cette exposition.

Fête de la Saint Maurice

Pour cette édition 2018 de la fête de la Saint Maurice, les manèges, installés sur la place de la République, ont réjoui petits et grands pendant tout le week-end.

De plus, le samedi soir, une trentaine d'enfants et leurs familles ont participé à une retraite aux flambeaux de la place du Marché jusqu'au Plessis. Un spectacle pyrotechnique a eu lieu dans le parc, et de l'avis de tous, ce spectacle fut très réussi.

Marche avec Vouzance et Loire

Cette année, le 6 octobre, notre commune a accueilli l'association Vouzance et Loire pour organiser la marche de l'automne. Plusieurs circuits de 8 à 15 Kms ont été proposés aux 70 randonneurs pour profiter de ce bel après-midi ensoleillé. En soirée, un repas préparé par le traiteur J.Pierre Pigeron a été servi au Centre Socio Culturel.



Centenaire de l'armistice de la guerre 1914 -1918

En cette année 2018, centenaire de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, la municipalité a organisé plusieurs évènements, afin de commémorer dignement cette partie de notre histoire nationale :

- le dimanche 4 novembre, au Centre Socio Culturel, une conférence chantée a permis à tous les spectateurs de voir ce conflit sous un angle différent : aux photos commentées par M. Pierre BORDES relatant les terribles conditions de vie des soldats dans les tranchées venaient s'intercaler des chants interprétés par le groupe vocal « les bleuets d'Yzeure » ; ces chants, la plupart créés au moment de ce conflit, avaient alors pour but soit d'encourager les soldats au combat, soit de tenter de leur remonter le moral...Vers la fin de la guerre, certains chants se font révoltants ;
- le 10 novembre, une séance de cinéma a été offerte à tous : le film « Joyeux Noël » de Christian Caron relatant un fait historique qui s'est déroulé en plusieurs endroits de la ligne de front en 1914 à l'occasion de la fête de Noël ;
- le 11 novembre, c'est au pied du monument aux morts que cette commémoration a pris fin : après le dépôt des gerbes, M. le Maire a donné lecture du discours du Président de la République. Puis, un à un, tous les Donjonnois morts pour la France, ont été cités ; quelques élèves

du collège ont lu un poème écrit au cours de cette guerre, puis, la cinquantaine d'enfants de l'école Marlène Jobert et du collège Victor Hugo ont chanté la Marseillaise dans un ensemble parfait. Après la minute de silence et la sonnerie aux Morts interprétée à la trompette par un élève de l'école Marlène Jobert. C'est ensuite dans la volée des cloches de l'église que toute l'assemblée s'est dirigée vers la mairie pour partager le verre de l'amitié.

Honneur à nos aînés morts au combat et à ceux qui sont revenus, ne souhaitant qu'une chose : « Plus jamais ça ! ».

Visite de Mme le Sous-préfet

Madame le Sous-préfet, Sylvaine ASTIC, a été accueillie par Monsieur le maire, Guy LABBE, entouré de ses adjoints. Monsieur le Maire a présenté sa commune mettant en exergue tout ce qui fait sa richesse, beauté du site, patrimoine bâti, entreprises et artisans, productions agricoles, élevage, associations, qualité de vie...etc.

Ensuite, un power point concernant l'aménagement de bourg lui a été projeté afin de lui montrer la nécessité de réaliser un contrat d'aménagement de bourg et de lui faire part des nombreuses difficultés rencontrées par la mise en place de ce CCAB.

Après une visite à la maison de santé, Madame le Sous-Préfet a tenu à se rendre à pied dans les rues concernées par l'aménagement de bourg. Monsieur le Maire lui a précisé le déroulement des trois tranches de travaux, à commencer par la rue du 8 mai et de la Place de la République. Après avoir emprunté la rue de l'Hôtel de Ville, Madame le Sous-préfet a pu constater la nécessité de déconstruire certaines maisons afin de faciliter le trafic, de refaire des trottoirs adaptés, de réaliser des places de parking nécessaires à l'attractivité d'un bourg-centre. Elle a encouragé la municipalité à continuer ce travail d'amélioration et a promis de l'aider à trouver le financement nécessaire à la réalisation de ces travaux.



Le Bleuet de France



Cette année encore deux collectes ont été effectuées sur la commune, l'une à l'occasion de la commémoration du 8 mai et l'autre pour celle du 11 novembre 2018, centenaire de la signature de l'armistice.

Nous avons reçu pour la commémoration du 8 mai 65 € et pour celle du 11 novembre 195 €. Un grand merci à celles et ceux qui ont participé à ces collectes.

40 % des fonds collectés (104 €) ont été reversés à notre association des Anciens Combattants de Le Donjon (PGCATM) et les 60 % restants (156 €) à l'Œuvre Nationale du Bleuet de France.

Il faut rappeler que ces collectes, effectuées pour le compte de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France, sont destinées à soutenir l'action sociale en faveur des anciens combattants. Cette structure, gérée par l'Office national des anciens combattants, aide également les veuves, les pupilles de la Nation, les soldats blessés en opérations extérieures mais aussi les victimes civiles d'attentats.

Le Bleuet de France : www.bleuetdefrance.fr

Vie locale

Pétanque Donjonnaise

Après 12 années de présidence, Karine Chobert a souhaité prendre du recul et un nouveau bureau a été élu au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire le 10 juin 2018.

Président : Lionel ROUAULT,
 Vice-président : Gérard MOUILLEVOIS,
 Secrétaire : René DECENNE,
 Secrétaire adjoint : Normano PRIOR DA SILVA,
 Trésorier : Joël LAPANDRY,
 Trésorier adjoint : Bernard MOUILLEVOIS,
 Membres : Sébastien BONNABAUD et Rémi FAYET.

Deux nouveaux vérificateurs aux comptes ont également été élus : Franck BARLERIN et Thierry TROUILLET

Le Donjon Pétanque compte actuellement 43 licenciés dont 2 jeunes.

Comme chaque année plusieurs concours ont été organisés :

- Deux concours officiels : l'un en triplette le 1^{er} avril avec 56 équipes et l'autre en doublette le 12 mai avec 53 équipes.

- Un concours ouvert à tous le 8 mai avec 78 doublettes.
- Un concours amical réservé aux licenciés de 55 ans et plus le 18 juin avec 20 doublettes



L'équipe masculine de la Coupe d'Allier réengagée cette année avec Bernard et Gérard Mouillevois, Désiré Chobert, Yohan Barlerin, Joël Lapandry et Fabrice Charbonnel a fait un beau parcours et est allée en finale super prestige à Bellerive le 30 septembre. Elle s'est malheureusement inclinée 4 à 7 face à Châtel-de-Neuvre.



L'équipe féminine de la Coupe d'Allier avec Annie Dupuis, Karine Chobert, Renée Mainot et Sylvie Chaupond s'est inclinée en 1/4 de finale le 6 juin face à l'équipe de Bessay.



L'équipe des vétérans du Championnat des clubs composée de Roger Mainot, René Decenne, Normano Prior Da Silva, Joël Lapandry, Joseph Rotat et Lionel Rouault a terminé 3^{ème} de sa poule.

Il y a eu une bonne participation aux divers Championnats départementaux et régionaux.

Participation des vétérans aux journées vétérans à Thiel le 10 avril, à Neuilly le Réal le 4 juin, à Ron-

gères le 13 juin, à Paray-sous-Briailles le 11 juillet, à Trévol le 18 juillet...

Le Challenge Guy Labbe a été organisé à Neuilly-en-Donjon. Une équipe du Donjon (Roger Mainot et Lionel Rouault) est allée en finale du A et s'est inclinée devant une équipe de Montcombroux (Daniel Mouillevois et Daniel Reure). Deux équipes sont allées en finale du C : équipe gagnante composée de Désiré Chobert et Sébastien Bonnabaud, équipe finaliste composée de Joël Lapandry et Alain Bayon.



Cette année le club a fêté ses 30 ans à l'occasion du Challenge intersociétaire avec la participation de 24 licenciés et des présidents en activité sur la période. La dernière présidente, Karine Chobert, et les présidents fondateurs, Gilles Segaud, alors Président de l'Amicale Laïque, et Marc Bonnabaud, Président de la section pétanque. Il ne manquait que Régis Claire qui était excusé.

Le Challenge a été remporté par Annie Dupuis devant Sylvie Chaupond et Bernard Mouillevois.

La saison s'est terminée le 20 octobre par le traditionnel concours doublettes au profit du téléthon qui a réuni 44 équipes. Il a été suivi par un repas auquel ont pris part 46 personnes. Un grand merci à tous les commerçants qui ont participé à la réussite de cette journée par leurs dons ainsi que la mairie pour son aide logistique.

FC Est Allier



Dans la foulée de la victoire de la France à la

coupe du monde en juillet, le FC Est Allier a repris la saison 2018-2019 tambour battant, avec 5 équipes dont une sénior et 4 de jeunes permettant aux jeunes filles et jeunes garçons de 5 à 13 ans de pratiquer le seul sport collectif sur notre territoire, et ce avec une licence accessible à tout le monde.



Notre club poursuit son développement pour offrir au plus grand monde la possibilité de pratiquer un sport collectif où se mêlent esprit d'équipe, envie de gagner mais surtout convivialité et plaisir de se retrouver.



Que ce soit aux entraînements, aux plateaux ou aux matchs, nos jeunes et seniors font honneur à leur maillot et leurs couleurs tout au long de l'année. Ainsi à mi-saison, l'équipe fanion occupe – comme l'année dernière – les places d'honneur du championnat de départementale 3. Toutes les équipes de jeunes, chacune à son rythme, font des progrès constants et gagnent des matchs régulièrement.



Mais la vie de notre club, ce sont aussi de nombreuses manifestations, parmi lesquelles auront lieu en 2019 un concours de belote à Saint Léon le 3 février, une soirée choucroute au Donjon le 2 mars, un concours de pétanque au Donjon le 4 mai, un tournoi de sixte au Donjon le 10 juin 2019 et enfin un concours de belote à Liernolles le 11 novembre.



Alors si la pratique du football vous intéresse, si la vie de votre territoire au sein d'un club dynamique vous tente, notre porte est grande ouverte.

Le bureau est le suivant : Président , Nicolas Picard (0785893881) ; Présidents adjoints, Fabien Grenier et Daniel Reure ; Secrétaire, Martine Picard (0686021700) ; Secrétaire adjointe, Régine Reure (0671213633) ; Trésorière, Anne Laure Boissieras ; Trésorier Adjoint, Jean Claude Picard

Country Valley

L'association Country Valley poursuit son objectif de permettre l'apprentissage de la danse country et de la line-dance (danse en ligne sur des mélodies actuelles).

L'objectif est de se retrouver, de danser et de s'amuser en musique. La country permet de faire travailler les jambes, le corps mais aussi le cerveau.

Les cours sont animés par Mike, danseur dynamique et passionné, animateur agréé depuis plusieurs années dans plusieurs structures.

Les cours sont ouverts à tous et accueillent tous les niveaux, dès 10 ans (âge de notre plus jeune membre), répartis en deux groupes.

Depuis le mois de septembre, les cours se déroulent au centre socioculturel, les lundis de 19h à 20h pour les débutants et de 20h à 21h pour les

novices et intermédiaires.

Cette année, deux représentations ont été faites par le groupe, l'une lors de la fête de la musique au Donjon, l'autre à l'occasion de la veillée du terroir de Varennes-sur-Tèche.



Pour plus d'informations, s'adresser à la Présidente Sylvie CHEMORIN au 06.87.02.09.74.

Badminton

Créé en 2013 par Nicolas SERVOLLE, le club de badminton du Donjon (Association les fous du volant), présidé par Ginette Casso, accueille les enfants dès 6 ans ainsi que les adultes dans un cadre familial et convivial sans compétition, tous les vendredis de 20h à 22h, au gymnase (accès par le Plessis).

Le club compte 35 adhérents. Ce sport pouvant être pratiqué en famille, les petits et les grands sont les bienvenus !



Gymnastique volontaire

La saison a repris le lundi 10/09/2018, avec cette année un cours de gymnastique douce le lundi de 10h30 à 11h30 et un cours de gym tonique le lundi de 19h à 20h (step, renforcement musculaire, abdos, fessiers, cardio, étirements).



Les cours sont assurés par Sophie Paulet dans une ambiance musicale et sympathique.

Deux séances gratuites sont proposées pour la découverte de nos activités.



Contact inscriptions et renseignements :

- Julie Bardet (présidente) : 06 99 41 36 31
- Marie-Thérèse Lebrun (trésorière) : 04 70 99 56 13
- Annick Rouault (secrétaire) : 06 86 86 23 30

Harmonie Donjonnaise

Il est encore possible de jouer d'un instrument dans un ensemble et/ou d'apprendre la musique en milieu rural. L'Harmonie Donjonnaise qui regroupe une école de musique et un orchestre d'harmonie accueille cette année encore 19 élèves répartis en classes de cuivre (trompette, cornet, trombone, tuba) de clarinette, de flûte traversière, de batterie et de piano (complet jusqu'en juin 2019). L'école est ouverte le mardi de 17h à 20h, le mercredi de 13h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h.

L'ensemble d'harmonie répète le vendredi à 20h mais souffre d'un manque de pratiquants. Sans l'apport de musiciens d'autres sociétés il n'est pas possible d'organiser des animations.

Vous qui jouez d'un instrument, quel que soit votre niveau et votre âge, venez nous rejoindre.

Seul un effectif régulier plus conséquent permettra à l'Harmonie de participer de façon plus visible à la vie et l'animation de notre commune.



Renseignements :

Janine Chartier : 06 86 99 17 24

Jacky Bayon : 04 70 31 85 34

Animations de l'année :



Comme l'année dernière, la fête de la musique a réuni les élèves de l'école de musique et l'orchestre à la maison de retraite pour un après-midi de musique apprécié par les résidents

Le 29 juin audition des élèves de l'école de musique - moment d'émotion pour ceux qui jouaient en public pour la première fois - et concert de l'orchestre dans les salons de l'Hôtel de Ville devant un public nombreux

Le 2 décembre l'Harmonie a renoué avec la tradition en célébrant Sainte Cécile patronne des musiciens. L'orchestre a animé la messe célébrée par le Père Jean-Philippe Morin en interprétant 3 pièces de Haendel et J.S Bach. Prestation saluée par les applaudissements de l'assistance la messe terminée.

Retraite sportive

Le point d'orgue de la saison a été l'organisation du challenge départemental de tir à l'arc.



Plus de 70 archers venus de 11 clubs de l'Allier et 1 de l'Ain ont rivalisé d'adresse au gymnase mis à disposition par le SIVOS.

Les bénévoles de l'association ont œuvré pour faire de cette journée une réussite sportive et conviviale saluée par l'ensemble des participants.

Les « marcheurs » ont continué d'arpenter les chemins de notre bocage chaque lundi après-midi, les plus « sportifs » participant à une marche mensuelle d'une vingtaine de kilomètres avec le club de St Pourçain-sur-Besbre.

Le groupe des cyclos -hélas peu nombreux- a souffert de la météo avec un printemps pluvieux et un été caniculaire, mais a accueilli son premier vélo à assistance électrique.



Une journée découverte au Puy-en-Velay avec visite des principaux monuments et repas de ...lentilles a réuni une quinzaine d'adhérents

Bien implantée dans notre territoire l'association a participé aux TAP à l'école Marlène Jobert ainsi qu'aux journées Allier Pleine Nature à Chassenard pour une initiation au tir à l'arc.

La Retraite Sportive accueille tous les retraités de plus de 50 ans dans un esprit d'exercice physique, de convivialité et d'intégration. Rendez-vous le lundi à 14h00 à la salle des associations pour la

marche, 14h00 le vendredi au gymnase pour le tir à l'arc.

Pour les sorties cyclo ou tout autre renseignement contacter :

Jacky BAYON au 04 70 31 85 34.

L'Excuse Donjonnaise

Tous les ans l'Excuse Donjonnaise participe au FETA (Festival d'Été du Tarot de l'Allier), ouvert à tous. Elle organise également des qualificatifs pour les Championnats de France et un concours ouvert à tous en fin d'année. En 2019, 3 concours seront organisés sur Le Donjon :

- ➔ samedi 2 février : qualificatif coupe de France,
- ➔ mardi 9 juillet : FETA, ouvert à tous,
- ➔ jeudi 26 décembre : concours ouvert à tous.

Le 12 décembre à Avermes, Antoine TRAPLETTI a terminé Champion d'Allier Sénior en libre et s'est qualifié pour le Championnat de France à Alès au mois de mars 2019.

Nous invitons toutes les personnes, jeunes et moins jeunes, intéressées par le tarot à venir nous rejoindre le jeudi soir de 20h à minuit à la salle du Bois d'Amour.

Renseignements :

Antoine TRAPLETTI au 06 81 40 35 23

Régis LASSOT au 06 83 20 12 23

Site de la Fédération Française de Tarot : fftarot.fr

TERAANGA



TERAANGA :

Acteur du développement durable à Nguekokh

L'année qui s'achève a été riche en matière de coopération pour notre comité de jumelage.



Après de longs mois de gestation le projet boulangerie a vu sa réalisation : un local a été loué et

aménagé, le matériel acheté à un boulanger de Dakar, issu du PCL (Pôle culturel et de loisirs) le GIE pour la gestion a été déclaré, 2 boulangers ont été embauchés et 4 autres emplois créés (un gestionnaire, une vendeuse et 2 apprentis boulangers).

L'ouverture a eu lieu en mai dernier et la production augmente : 600 pains par jour au début, 800 pains en octobre avec une pointe à 1500 à l'occasion de la Tabaski (la fête du mouton). Les premiers bénéficiaires ont été engrangés, certes modestes pour l'instant mais encourageants ! Ils serviront peut-être à compléter l'équipement (achat d'un nouveau four par exemple car l'équipe a déjà trouvé des points de dépôt – il faut dire que Nguekokh souffrait d'un déficit en artisans-boulangers-) et par la suite ces bénéficiaires seront employés à développer des actions en direction de la population ou à financer les fournitures.

Pour l'instant justement c'est notre comité qui assure ce service, pas dans toutes les écoles encore car malheureusement nous n'avons pas assez de partenaires financeurs. Chaque année, pour 5 écoles publiques sur la douzaine que compte la ville, nous subventionnons à hauteur d'un euro par élève et prenons en charge plus particulièrement 5 cas sociaux recensés par les directeurs.



Une autre école, privée mais laïque, a également retenu notre attention : « Adama et Awa »

Cette école, suivie par l'inspection d'Académie, accueille notamment des enfants dont les parents ne peuvent pas payer la scolarité. Le personnel est quasi bénévole et le fonctionnement est soutenu par des personnes de France. Nous aidons l'équipe en finançant du matériel et des fournitures.

La commission éducation est subventionnée par des dons de particuliers, d'entreprises et par des activités que mènent des écoles de la région.

Nous sommes en étroite relation avec le CFP de Nguekokh (Centre de Formation Professionnelle) qui réalise par exemple les tables bancs nécessaires à l'équipement des écoles. Ce centre a développé une section hôtelière et voulait ouvrir un restaurant d'application. Pour l'aider dans cette voie nous avons permis à une jeune employée d'ef-

fectuer au CFH de Vichy (Centre de Formation Hôtelière) un stage de 3 mois, de mai à juillet derniers. Avec cette compétence renforcée le restaurant d'application ouvre ses portes en novembre.

Pour éviter la marginalisation des enfants sourds et malentendants, le projet d'une classe a vu le jour pour l'année scolaire 2017/2018 dans l'école "Case des tout-petits".

Les élèves présentant ces handicaps ont donc effectué leur seconde rentrée en octobre 2018. Après l'apprentissage de la méthode Makaton à l'I.M.E de Cusset en 2017, l'instituteur a suivi en 2018, à Dakar, une deuxième formation portant cette fois sur la méthode A.S.L (américain sign language).

Comme chaque année des élèves infirmiers, sages femmes, aides soignants et assistants sociaux auvergnats ont effectué un stage dans les dispensaires de Nguekokh.

L'accumulation des déchets est un problème majeur, en particulier pour les pays d'Afrique subsaharienne. La convention de coopération décentralisée signée par le conseil départemental de l'Allier avec le département de Mbour (auquel appartient Nguekokh) nous permet d'aborder ces problèmes avec une plus grande hauteur de vue.

En mai dernier une semaine de formation pour le montage d'un projet a réuni au Sénégal des membres de Teraanga France et Sénégal, un technicien du CD 03, 9 maires et des représentants du CG du département de Mbour. L'équipe française de son côté poursuit sa formation afin de pouvoir mettre sur pied une étude de faisabilité et de monter le dossier pour la recherche des financements.

C'est un défi à relever; nous l'avons fait pour la rénovation du réseau d'eau potable et nous nous attachons à relever celui là.

Nous faisons connaître et finançons notre activité dans nos villes jumelées et autres d'ailleurs en organisant en décembre un Loto à Saint-Yorre, un Thé dansant à Brugheas, en participant au marché de Noël à Le Donjon, Saint-Yorre, Ebreuil et Bellevaves.



Plusieurs fois par an des rencontres ont lieu en France ou à Nguekokh entre Teraanga France et Teraanga Sénégal et pratiquement chaque année des adhérents du jumelage participent à un voyage pour découvrir les réalités de la vie sénégalaise. La Maison du Jumelage à Nguekokh est d'ailleurs prête à vous accueillir. Contactez nous !

L'Amicale des donneurs de sang

L'Amicale des donneurs de sang organisera une collecte le vendredi 15 mars au centre socioculturel de 16h à 19h. Le donneur doit être âgé d'au moins 18 ans. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour donner son sang. La demande de sang est de plus en plus importante, les nouveaux donneurs sont les bienvenus.

Chaque année un repas dansant est organisé en octobre (prévu le samedi 12 octobre 2019). Une partie du bénéfice est consacré au Téléthon et aux collations offertes à chaque donneur lors des collectes.

L'Amicale Laïque

En 2018, les manifestations de l'amicale laïque ont connu un véritable succès permettant d'en faire profiter directement les élèves de l'école Marlène Jobert (hors cadre scolaire) et les élèves fréquentant l'accueil de loisirs les « Petites Canailles », à travers l'achat de jeux pour l'accueil de loisirs, la remise de calculatrices aux élèves de CM2 et l'arbre de Noël offert aux enfants et leurs parents.



Nous avons notamment organisé pour la première fois, Carnaval, le samedi 3 mars 2018 après midi. Il a rassemblé pas moins de 53 enfants (inscrits au concours de déguisement) et un grand nombre d'adultes. Monsieur Carnaval avait été réalisé par les enfants de l'accueil de loisirs « les

petites canailles » dont nous remercions les animatrices pour leur collaboration. Cette manifestation a permis d'animer les rues du Donjon pendant le défilé. L'ensemble des participants s'est ensuite retrouvé à la salle polyvalente pour le concours de déguisement des enfants. Nous renouvèlerons cette animation le samedi 9 mars 2019 au centre socio culturel. A vos déguisements !

Le samedi 11 mai, nous accueillerons « Ginette la reine des boulettes » pour un spectacle humoristique tout public, qui met en scène « Ginette », une villageoise de 60 ans. Un spectacle hilarant à se tordre de rire !!!

Sans oublier le traditionnel jambon à la broche en juin, le loto en novembre et l'arbre de Noël avec un spectacle à destination de tous les enfants scolarisés à l'école du Donjon et leurs parents avec passage du Père Noël qui offre un cadeau à chaque enfant.

L'association compte 15 membres. Le bureau se compose ainsi :

Présidente : Aurélie Dujon

Vice président : Jean-Marc Cantat

Trésorière : Marie-Ange Augier

Trésorière adjoint : Marie-France Augier

Secrétaire : Camille Thomas

Secrétaire adjointe : Patricia Lacroix

Nous accueillons avec plaisir parents d'élèves, proches, ou toute personne extérieure au cadre de l'école, souhaitant s'impliquer dans cette association dont l'objectif est d'offrir aux enfants des moments récréatifs, magiques et conviviaux.

Vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante : amicale.laique.ledonjon@gmail.com.

Le secours catholique

Notre boutique « Bienvenue au 24 », rue de l'Hôtel de Ville, prend petit à petit son essor. Une vente exceptionnelle, par trimestre, aide à nous faire connaître. En achetant ou en apportant objets ou vêtements dans notre boutique, vous contribuez au soutien que nous apportons à ceux qui sont dans le besoin.

Notre boutique est un lieu d'accueil, de convivialité, de conseil... Venez nous rendre visite, partager un café le mardi de 9H30 à 12H et le vendredi de 15H à 17H30.

Signalez-nous les personnes souffrant de solitude (des visites sont possibles).

Notre buffet campagnard aura lieu le dimanche 6 octobre 2019.

Nous sommes en lien avec les assistantes sociales pour les aides et avec EMMAÛS pour la récupération de ce que nous n'utilisons pas.

Numéro d'urgence : 06 88 82 44 28.



Les Bout'Entrain

Les répétitions vont bon train pour préparer le spectacle 2019. Les séances sont prévues : dimanche 7 avril à 15H, vendredi et samedi 12 et 13 avril à 20H30.

Cette année, c'est la pièce "TOC-TOC" qui est retenue pour le théâtre et la partie musicale a pour thème « Une journée à l'aéroport ». Une partie des bénéficiaires ira aux œuvres caritatives locales et un don sera fait à « la ligue contre le cancer ».

Location de costumes au : 06 88 82 44 28 et 04 70 99 58 28.

L'Amicale Donjonnaise des Ponts et Chaussées

Comme tous les ans, l'amicale Donjonnaise des Ponts et Chaussées se retrouve pour leurs deux journées conviviales.

La première a eu lieu le 16 juin au terrain de pétanque de l'Épine avec un concours de pétanque amical suivi d'un repas.

La deuxième, le banquet annuel, a eu lieu le 17 novembre à la salle polyvalente.

Ces moments de convivialité permettent de se retrouver, anciens et nouveaux, de partager d'agréables moments dans la bonne humeur.

Les sapeurs-pompiers

Cette année la cérémonie de la Sainte Barbe s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel de Ville, en présence du Colonel GALTIER, directeur adjoint

du SDIS, du Commandant LEMELTIER, chef du groupement Nord, de Guy LABBE, Maire de la Commune et des Maires du secteur d'intervention, ainsi que des pompiers des Centres de secours voisins.



Le centre de secours est actuellement en travaux, un garage séparé va pouvoir loger une ambulance et le matériel de secours dans de meilleures conditions d'hygiène, ce qui va libérer de la place pour les autres véhicules et permettre de créer un vestiaire pour les J.S.P. dans l'atelier.

Dans les combles, il est prévu l'aménagement d'une salle de formation et d'un bureau pour le chef de centre, car faute de place le bureau actuel sert de stockage pour les archives et divers matériels.

Le chef de centre, Christian RAVAT, remercie M. Dominique GEOFFROY, pour avoir mis à disposition un garage pour les véhicules le temps des travaux.

Nombres d'interventions 2018 au 15 décembre : 371

Secours à personnes	288
Accidents	31
Feux	30
Interventions diverses	22

Décompte des interventions par commune :

Le Donjon	108
Montcombroux	33
Lenax	16
Montaiguët	14
Loddes	9
Bert	16
Liernolles	13
Luneau	15
Saint Didier	12
Le Pin	28
Monétay	22
Neuilly	20
Le Bouchaud	13
Autres secteurs	52

Diplômés :

Sapeur Florent THEVENOUX
 Equipier module SAP
 Sapeur Cédric DANDOIS
 Equipier opérations diverses
 Equipier incendie
 Sapeur Alexandre CHABROUX
 Equipier incendie
 Equipier module SR
 Sergent Chef Nicolas MILLON
 a réussi sa formation chef d'agrès

Grades :

Sapeur 2^{ème} classe Alexandre CHABROUX
 est promu 1^{ère} classe
 Sapeur 2^{ème} classe Cédric DANDOIS
 est promu 1^{ère} classe

Médailles :

Sergent Loïc BOURDON
 médaille de bronze 12 ans
 1^{ère} classe Julien FRARISSIER
 médaille de bronze 15 ans
 1^{ère} classe Fanny GIRARDIN
 médaille de bronze 15 ans
 Sergent chef Benjamin MARIDET
 médaille d'argent 20 ans
 Caporal Vincent FRITISSE
 médaille argent 20 ans
 Sergent Florent DUBUISSON
 médaille de bronze de l'union
 départementale pour 10 ans à la
 présidence de l'amicale



Comme chaque année, le Chef de Centre remercie tous les personnels qui font l'effort de se libérer au maximum pour assurer toutes ces interventions avec en plus les manœuvres et les formations tout au long de l'année.

Cette année de nombreux jeunes sapeurs pom-

piers issus de la section créée il y a 4 ans, et qui ont réussi leur examen de fin de stage sont venus renforcer les centres de Lapalisse, Jaligny-Trézelles et Le Donjon. Lucie Naffetas a débuté en juillet et Hugo Curillon sera incorporé en février.

Une nouvelle session a débuté en septembre et d'autres attaquent leur 3^{ème} année.

Le Chef de Centre remercie les formateurs et les aides animateurs des 3 centres qui, chaque samedi, se dévouent pour assurer les cours.

L'ACAI

L'Association des commerçants et artisans regroupe une cinquantaine d'adhérents.

Marion Desperrier et Ludovic Pivot sont les coprésidents secondés par Sylvain Charrondièrre, Jean-Pierre Pigeron trésorier, Florence Epinard secrétaire et Corinne Beurrier secrétaire adjointe.



Une association toujours dynamique qui propose plusieurs opérations commerciales : fête des mères, fête des pères de nombreux bons d'achats et des fleurs sont distribués ; la brocante du 15 août en partenariat avec le musée du Patrimoine Rural et à partir du 1^{er} décembre notre tempête de cadeaux avec la distribution de nombreux bons d'achats et cadeaux ainsi que le traditionnel Marché de Noël avec la visite du Père Noël et sa distribution de friandises, manège gratuit.



Changements de propriétaire

→ La boucherie place du Marché :



M. et Mme DERRIEN Pierrick ont remplacé M. et Mme CHARRONDIERE Sylvain à la Boucherie / Traiteur de la place du Marché.

→ Le Donjonais rue de l'Hôtel de Ville :



Au cours du mois de janvier 2019, M. TAFFIN Pascal et Mme DEJOURS Chrystèle vont remplacer M. HERLIN David et Mme ROY Séverine au café restaurant « LE DONJONNAIS ».

CPAM



Dossier Médical Partagé. La mémoire de votre santé

3 minutes pour l'ouvrir, gratuit et confidentiel... le Dossier Médical Partagé conserve et sécurise vos informations de santé, surtout celles que vous risquez d'oublier.

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un service proposé par l'Assurance Maladie. Il vous permet

d'accéder à vos informations médicales, de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

Partagez facilement vos informations de santé avec les professionnels de santé que vous consultez

Avec le DMP, la transmission de vos antécédents médicaux est simplifiée et les examens ou prescriptions inutiles sont évités.

En effet, toutes les informations utiles à une prise en charge médicale y figurent : vos antécédents, vos allergies éventuelles, les médicaments que vous prenez, vos compte-rendu d'hospitalisation et de consultation, vos résultats d'examens comme les radios, etc. En cas d'urgence, le DMP permet aussi de joindre vos proches grâce aux coordonnées enregistrées à l'intérieur.

Comment créer votre Dossier Médical Partagé ?

Plusieurs possibilités pour ouvrir son DMP :

- sur le site www.dmp.fr,
- à l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie
- chez le pharmacien
- auprès d'un professionnel de santé ou d'un établissement de santé équipé.

Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale, elle est indispensable pour la création.

Une fois votre DMP créé, vous pouvez :

- consulter vos données de santé : radios, résultats d'examens, analyses médicales...
- ajouter des informations : personnes à contacter en cas d'urgence, réactions à des médicaments, etc.
- gérer les accès à votre DMP : à part vous, seuls les professionnels de santé autorisés (votre médecin traitant, infirmier, pharmacien...) peuvent le consulter. Les informations contenues dans votre DMP sont personnelles et confidentielles. Elles relèvent du secret professionnel.
- être averti(e) par e-mail ou SMS : chaque fois qu'un document est déposé dans votre DMP ou qu'un professionnel de santé s'y connecte pour la première fois.

L'AMBROISIE :

Lutte contre l'ambrosie: une plante dangereuse pour la santé.

Une forte progression de cette plante très allergisante a été constatée sur notre territoire cette

année. Il faut dire que la sécheresse lui a réussi. Sur la commune, 7 zones ont été signalées ou repérées (terre agricole, cour de particulier, bord de route, jardin...) et ont toutes été détruites puis transmises en ligne à La Fredon Auvergne. Mais ce n'est sûrement pas suffisant car toutes les zones n'ont pas soit été vues ou signalées, c'est pourquoi il faut rester vigilant.

Les référents sont Gilles SEGAUD en tant qu'élu et Tanguy ROBERJOT agent communal. Vous pouvez les contacter si vous ne savez pas reconnaître cette plante (voir article du bulletin 2017) ou signaler une zone en téléphonant en mairie.

Elagage : les lois à connaître

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil)

Les distances à respecter sont les suivantes :

- ➔ pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- ➔ pour les plantations de moins de 2 mètres : la distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative. La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

Responsabilités du propriétaire des végétaux (Article 672 du Code civil et Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881)

Lorsque le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal soit d'élaguer les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher. Vous ne pouvez plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale ou préconisée par les usages locaux depuis plus de 30 ans. Le point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite.

Entretien des plantations (Article 673 du Code civil, Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881 et Loi du 12 février 1921 Journal Officiel du 15 février 1921)

Tout propriétaire doit **couper les branches qui dépassent la limite séparative** et avancent sur le terrain voisin. **Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même.** Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, **vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain.** En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contiguë, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

Vos plantations empiètent sur le domaine public

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Au dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987)

Les travaux d'élagage peuvent être reportés à une date ultérieure pour être effectués durant une période propice pour les végétaux.

(Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989).



L'année 2018 Entr'Allier Besbre et Loire

Près de deux ans après la fusion des intercommunalités du Donjon Val Libre, Val de Besbre Sologne Bourbonnaise et Varennes-Forterre qui a conduit à sa création, le jeune territoire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire poursuit sa construction. L'année 2018 en est un bon reflet. Entre approbation de nouveaux statuts et définition de l'intérêt communautaire, inauguration d'équipements communautaires, construction d'un projet de territoire, consolidation de la mutualisation et renforcement du dispositif d'insertion, la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire inscrit ses actions durablement en faveur de l'attractivité intercommunale.

Construction d'un projet de territoire

Les élus communautaires ont fait le pari de construire le territoire de demain en impliquant la population et les forces vives du territoire dans l'élaboration d'un projet d'avenir.



En partenariat avec la D.D.T (Direction Départementale des Territoires) et le C.E.R.E.M.A (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) la Communauté de communes s'est engagée dans la démarche de réflexion depuis le printemps 2018, en y associant les acteurs économiques, les associations, les partenaires institutionnels, les citoyens et les élus. Cette démarche participative s'est déroulée en plusieurs étapes clés : sondage de la population, élaboration un diagnostic territorial, anticipation des défis à venir et programmation des actions. Elle s'est achevée le 8 novembre 2018 pour envisager prochainement la présentation publique d'un projet pour les 10 ans à venir.

Après avoir analysé les atouts et faiblesses du territoire, il s'agira de faire des choix, de définir

des priorités et d'engager l'action publique qui sera conduite au service des 25 000 habitants et plus encore à l'échelle des bassins de vie d'Entr'Allier Besbre et Loire.

Mail : projet.territoire@interco-abl.fr

Inaugurations de la Maison de Santé pluriprofessionnelle de santé et de la Maison de Services au Public à Dompierre-sur-Besbre

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a inauguré le samedi 3 octobre 2018 la Maison de Santé pluriprofessionnelle de santé et la Maison de Services au Public de Dompierre-sur-Besbre.



La Maison de santé s'inscrit dans un projet de santé labellisé ayant pour objectif de construire une politique de santé territoriale face au risque de désertification médicale. Cet espace de 1000 m² peut accueillir jusqu'à 18 professionnels de santé : 3 médecins généralistes, 4 infirmières, 1 kinésithérapeute, 1 diététicienne, 1 podologue, 2 orthophonistes, et un laboratoire d'analyses médicales.

**Maison de santé - Rue du bois des Millets
03290 Dompierre-sur-Besbre**

Renseignements : C.C. Entr'Allier Besbre et Loire - 04 70 45 00 99



La Maison de Services au Public est installée à l'espace Boudeville, entièrement rénovée en 2017. Ce lieu permet d'accéder à un large panel de services, il a pour mission d'accueillir, d'orienter, d'accompagner le public à trouver des réponses liées à l'emploi et de l'aider dans ses relations avec les administrations. De plus, la structure reçoit chaque

semaine des permanences de partenaires : Pôle Emploi, Mission Locale, ADELFA, VILTAIS, CARSAT...

La Communauté de communes dispose aujourd'hui de deux Maisons de Services au Public sur son territoire, à Dompierre-sur-Besbre et au Donjon, lesquelles ont notamment développé des espaces de télétravail.

MSAP Dompierre-sur-Besbre : 04 70 48 21 10

MSAP Le Donjon : 04 70 99 69 89

Ouverture de tiers-lieux et espaces de co-working

Télétravail, co-working... des néologismes qui s'installent progressivement dans le paysage d'Entr'Allier Besbre et Loire. A ce jour, trois lieux de ce type sont accessibles sur la Communauté de communes.

Le premier espace de co-working a été créé à Varennes-sur-Allier sur le site Ecocentre, il est géré par la Société Publique Locale (SPL 277) gestionnaire du site. Il comprend 12 bureaux avec fibre internet, cuisine et espace de convivialité. Afin d'assurer une répartition territoriale harmonisée, la Communauté de communes a ouvert au 1^{er} juillet 2018, deux espaces de télétravail/tiers lieux supplémentaires. Ces nouveaux espaces sont situés à la Maison de Services au Public (MSAP) de Dompierre-sur-Besbre et au sein des locaux communautaires et MSAP au Donjon.

L'espace dompierrais est composé de deux bureaux, d'une salle de réunion et d'un espace convivial de détente ; au Donjon l'espace offre deux bureaux, une salle multimédia, une salle de réunion et un espace convivial de détente.



Ces structures ont été créées pour accompagner le développement des usages numériques et répondre aux besoins des entreprises, créateurs d'activités, indépendants, salariés pratiquant le travail à distance, mais également des associations et de la population locale. Ils ont vocation à se situer entre le monde de l'entreprise et le domicile mais également à créer du lien social et à faciliter la convivialité.

Pour tout renseignement, horaires et tarifs sur ces espaces de télétravail/ tiers-lieux :

Dompierre-sur-Besbre : 04 70 48 21 10

Le Donjon : 04 70 99 52 66

Varennes-sur-Allier : 04 70 20 05 63

Mutualisation – sites internet communaux

« Faire mieux ensemble » c'est ainsi que l'on pourrait résumer l'idée même de la mutualisation.

Deux instances de mutualisation existent aujourd'hui au sein de la Communauté de communes : un comité de pilotage et des ateliers de travail par thématique (achats, assurances, administration générale et services supports, formation...) composés d'élus et d'agents communaux et intercommunaux.

Le première mise en application concrète de la mutualisation sur le territoire Entr'Allier Besbre et Loire est le déploiement des sites internet communaux. Chaque commune du territoire peut aujourd'hui disposer de son propre site internet inscrit dans une charte graphique intercommunale identique à chacun d'eux : cette solution inclut l'hébergement et nom de domaine, la conception et construction d'un site de base, la formation de référents et le suivi technique et de maintenance. Un dispositif qui prévoit que chaque commune devienne autonome dans l'utilisation de l'outil, avec l'appui technique et le suivi du service communication de la Communauté de communes.

Renforcement du dispositif d'insertion

Le chantier d'insertion est un véritable tremplin permettant de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Existait depuis 2004, et implanté à Vaumas depuis 2013, le chantier intercommunal accueillait jusqu'alors 12 personnes en contrat d'insertion, pour une durée moyenne de 4 à 6 mois, dans les secteurs des espaces verts et de l'oseraie-vannerie, permettant notamment la réalisation de projets communaux (*taille de haies, sablage, aménagement point tri...*).

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a choisi d'élargir le dispositif à l'ensemble de son nouveau territoire et à d'autres services. Ainsi, depuis début 2018, le nombre de bénéficiaires a été porté à 18, avec 6 nouveaux postes en insertion ouverts directement dans les services de la Communauté de communes (crèche, médiathèque, office de tourisme, développement territorial, administration générale/RH, services techniques).

Depuis la mise en place initiale du chantier d'insertion, le taux moyen de retour à l'emploi est de 50 %, un taux qui semble se consolider selon les premiers bilans réalisés suite à l'accueil des nouveaux bénéficiaires.

Service Solidarité Insertion

Maison de services au public : 04 70 48 21 10



NOS DÉCHETS EN QUESTION...

Le SICTOM
Sud-Allier,
nouvel interlocuteur

Depuis avril 2018, 13 communes de l'ex communauté de communes Le Donjon Val Libre adhèrent au SICTOM Sud-Allier pour la gestion des déchets. Collecte, traitement, services proposés... nous vous expliquons l'organisation qui est désormais en vigueur sur ces communes.

UNE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES INCHANGÉE

Toujours assurée par SITA-SUEZ, la collecte des ordures ménagères restera inchangée jusqu'au 31/12/2021.

A la fin du contrat, le SICTOM Sud-Allier reprendra ce service de collecte avec ses propres moyens humains et matériels. Les déchets seront alors incinérés et valorisés à l'Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères de Bayet.

TRI DES EMBALLAGES

La collecte des emballages est toujours assurée par SITA. Vos papiers et emballages ménagers recyclables sont toujours à déposer dans les bacs collectifs.

Dans les prochains mois, de nouveaux bacs seront implantés dans les communes, au plus près des lieux d'habitation ou de passage et afin de faciliter le geste de tri des usagers.

En complément, des colonnes dédiées à la collecte des grands cartons seront également installées au sein des communes.

Le lavage de ces colonnes sera effectué une fois par an par les services du SICTOM Sud-Allier.

Par ailleurs, au cours du premier semestre 2019, une communication spécifique sera adressée à l'ensemble des foyers dans le cadre de la simplification des consignes de tri qui sera effective sur le département de l'Allier.

COLLECTE ANNUELLE ÉPAVES ET ENCOMBRANTS

Une collecte annuelle des épaves automobiles et encombrants est proposée gratuitement aux particuliers. Nous rappelons que nos équipes ne pénètrent pas dans les propriétés privées. *Les objets sont donc à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation.*

Pour tout renseignement, contactez le SICTOM Sud-Allier

N° Vert 0 800 831 628

ÉCO-CIMETIÈRE

JE DÉPOSE UNIQUEMENT ICI



Gerbes naturelles, plantes (sans les pots)



Terre

N° vert SICTOM Sud-Allier : 0 800 831 628



VALORISATION DES DÉCHETS DE CIMETIÈRE

Afin de favoriser et simplifier le geste de tri des habitants au sein du cimetière, des composteurs ont été installés aux côtés des bacs réservés aux ordures ménagères.

Nous rappelons que les composteurs accueillent uniquement les déchets organiques : terre, fleurs et plantes fanées. Ces déchets sont régulièrement mélangés par les employés communaux puis vidés afin qu'ils se transforment en terreau après quelques mois. Cet engrais pourra alors être utilisé pour enrichir les espaces verts communaux.

Les pots, films plastiques et fleurs artificielles sont toujours à jeter avec les ordures ménagères.

OUVERTURE ÉLARGIE POUR LA DÉCHETTERIE DU DONJON

A partir du 1^{er} janvier 2019, la déchetterie du Donjon vous accueillera :

**les mardis, jeudis et samedis de 8h à 12h
et de 14h à 17h**

Nous nous réservons la possibilité d'établir une variation horaire saisonnière (été/hiver).

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook



Le CAUE, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement, est une association loi 1901, qui a pour vocation de défendre la qualité du cadre de vie. Outil d'expertise et de solidarité territoriales, le CAUE de l'Allier croise des expertises multiples au sein de son équipe ; présente sur le terrain à l'échelle départementale, dans une posture professionnelle indépendante d'écoute et de conseils objectifs aux particuliers, et aux collectivités.

La qualité du cadre de vie est d'intérêt public. Le CAUE a pour mission de veiller à cette qualité. Le 1^{er} fait générateur de l'évolution de votre cadre de vie est la construction



Ce qui finance le CAUE provient d'une fiscalité assise sur la construction et payée par le porteur de projet: la Taxe d'Aménagement (taxe prélevée sur le permis de construire, liée à la surface de plancher, en vue de financer les CAUE et les Espaces Naturels Sensibles.



L'échelle d'intervention du CAUE est départementales pour la relation de proximité avec les bénéficiaires qu'elle permet.



Les missions du CAUE : CONSEILLER, FORMER, INFORMER et SENSIBILISER

Des architectes conseillent les particuliers dans leurs projets de construction et de rénovation.

Ils vous permettent de bénéficier du regard d'un professionnel sur votre projet gratuitement et :

- peuvent vous renseigner sur les démarches
- répondre à vos interrogations
- échanger sur certains choix énergétiques et/ou de matériaux
- vous donner accès à une documentation en lien avec l'actualité

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 04 70 20 11 00 (du lundi au mercredi, de 9h à 17h), ou rencontrer un des architectes en permanence à

- Jalligny-sur-Besbre : en Mairie, les 4^{èmes} jeudis de chaque mois, de 9h à 11h30
- Lapalisse : en MSP, les 3^{èmes} jeudis de chaque mois, de 9h à 12h



En Mai 2018, le CAUE a lancé PÉPIT, une application qui vous guide dans un jeu de découverte des trésors patrimoniaux des communes du département, de nouveaux parcours seront créés en 2019 afin de couvrir l'ensemble de l'Allier, soit 31 parcours.

Pour en savoir plus, suivez notre page Facebook (@pepit03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

où ? À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

POURQUOI ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

plateforme d'accueil téléphonique « Marianne » : 04 73 99 25 15

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

ETAT CIVIL 2018

NAISSANCES :

Brayan DESRAY, le 25 janvier
Louna PREVOST, le 07 février
Ruben GUINET, le 22 février
Emilie VEILLAUD, le 25 juillet
Ambre SENTENAS, le 13 novembre

MARIAGES :

Romain FUGAIRON
et Virginie LABBE, le 07 juillet
Xavier LARRIBERE
et Cécile LEVEQUE, le 21 juillet

Rémi PELLETIER

et Emilie TROUSSIÈRE, le 15 septembre

DECES :

Solange FRANCOIS, le 16 janvier à 50 ans
Charles HAMM, le 29 janvier à 75 ans
Jeanne PASQUIER, le 21 avril à 92 ans
Huguette THEUIL, le 9 juin à 86 ans
Marie, Gabrielle BERTHIER, le 11 juin à 93 ans
Denise SEILLIER, le 22 juin à 87 ans
Denise ANDRE, le 1^{er} juillet à 88 ans
Jean François GUILLON, le 18 août à 69 ans
Raymond PURAVET, le 21 octobre à 84 ans
Marguerite DUVERGER, le 19 décembre à 88 ans

CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2019

JANVIER

- Ve 4 : Vœux de la Commune (CSC)
- Sa 12 : Vœux de la Paroisse (SP)
- Sa 26 : AG FNATH (salle de réunion)
- Di 20 : Loto du collège FSE (CSC)
- Sa 26 : Cinéma (CSC)

FEVRIER

- Sa 2 : Concours Tarot (SP) et (SR)
- Di 3 : Vide dressing Centre Social (SP)
- Di 3 : Loto Ecole (CSC)
- Sa 9 : Repas Amicale Laïque (SP)
- Sa 23 : Cinéma (CSC)

MARS

- Sa 2 : Choucroute du Foot (CSC)
- Ve 8 : Forum des Métiers Collège (CSC)
- Sa 9 : Carnaval Amicale Laïque (CSC)
- Ve 15 : Don du sang (CSC)
- Sa 16 : AG Donneurs de Sang (CSC)
- Sa 23 : Cinéma (CSC)
- Di 31 : Concours de pétanque Triplettes (terrain de l'Épine)

AVRIL

- Di 7 : Théâtre Bout'enTrain (CSC)
- Du 3 au 8 : Bourse aux Vêtements Centre Social (SP)
- Ve 12 : Théâtre Bout'enTrain (CSC)
- Sa 13 : Théâtre Bout'enTrain (CSC)
- Sa 20 : Cinéma (CSC)

MAI

- Me 8 : Concours pétanque Doublettes (terrain de l'Épine)
- Je 16 : Repas Club Le Donjon amitié (SP)
- Sa 18 : Loisirs et Culture Puciers des Couturières (SP)
- Sa 18 : Cinéma (CSC)
- Sa 25 : Soirée Teraanga (CSC)

JUIN

- Ve 7 : Théâtre Collège (CSC)
- Lu 10 : Tournoi de Foot (Stade)
- Sa 15 : Cinéma (CSC)
- Repas FNATH (SP)
- Lu 17 : Concours pétanque Doublettes 55 ans et + (Terrain de l'Épine)
- Ve 21 : Fête de la musique
- Ve 28 : Fête de l'Harmonie Donjonnaise (Salons de la Mairie)
- Sa 29 : Kermesse des Ecoles (CSC)

JUILLET

- Ma 9 : FETA- Tarot (CSC)
- Sa 13 : Feux d'artifices et Bal (CSC)

AOÛT

- Fin juillet/Début août : Folklore (CSC) (date à définir)
- Je 15 : Brocante (Le Plessis) + Exposition à la Mairie

SEPTEMBRE

- Je 19 : Scrabble (CSC)
- Ve 20 : AG Amicale Laïque (SR)
- Sa 21 et Di 22 : Saint Maurice - Feux d'artifices, Fête foraine et Retraite aux flambeaux
- Sa 28 : Cinéma (CSC)

OCTOBRE

- Du 2 au 7 : Bourse aux vêtements Centre Social (SP)
- Sa 6 : Repas Secours Catholique (CSC)
- Sa 12 : Repas Don du sang (CSC)
- Loisirs et Culture Puciers des Cuisinières (SP)
- Di 13 ou Di 20 : Loto ACAI (CSC)
- Sa 19 : TELETHON / Le Donjon Pétanque (SP)
- Sa 26 : Cinéma (CSC)
- Di 27 : Loto du Centre Social (CSC)
- Je 31 : Bal des conscrits (CSC)

NOVEMBRE

- Di 10 : Loto Amicale Laïque (CSC)
- Sa 16 : Banquet des Anciens Cantonniers (SP)
- Di 17 : Loto Association Les Cordeliers (CSC)
- Sa 23 : Cinéma (CSC)
- Sa 23 : Repas CCAS (SP)

DECEMBRE

- Je 6 : Repas du Club Le Donjon Amitié (SP)
- AG Club le Donjon Amitié (salle de réunion)
- Sa 7 et Di 8 : Marché de Noël de l'ACAI (CSC)
- Sa 7 : Téléthon des Pompiers (SP)
- Di 8 : AG Pétanque (SR)
- Ve 13 : Arbre de Noël de l'Amicale Laïque (CSC)
- Sa 14 : Banquet des Pompiers (SP)
- Je 26 : Concours de tarot (CSC)

ANNÉE 2018

Mairie de LE DONJON
| Le Plessis
03130 LE DONJON

Téléphone : 04 70 99 50 25
Télécopie : 04 70 99 58 02

Messagerie :
mairie.le.donjon@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et 14h à 17h30

La mairie est fermée le samedi

Site internet :
www.mairie-le-donjon.fr



Adresses utiles

URGENCES

SAMU : 15
GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18

MEDECINS

Dr DUCLAIROIR Yves : 04 70 99 55 06
Dr LORINCZ Maria : 04 70 99 51 19
Dr THOMAS Audrey : 04 70 99 30 55
Astreinte (nuits & fériés) : 04 70 48 57 87

DENTISTES

Cabinet : 04 70 99 53 40

KINESITHEAPEUTES

Mme CYRULIK Bogumila : 04 70 31 91 86
Mme GRAVE Evelyne : 04 70 99 51 46

OSTEOPATHE

M. COUTY Frédéric : 04 70 99 51 03

DIETETICIENNE-NUTRITIONNISTE

Mme MARTIN-BECHE : 07 86 92 11 97

CABINETS INFIRMIERS

Maison de Santé : 04 70 99 57 43
06 86 66 90 93
27 pl. de la République : 04 70 55 74 29
06 41 04 99 55

AMBULANCE – TAXI

TAXI RAVAT : 04 70 99 50 22

Ecole maternelle et primaire « Marlène Jobert »

1 impasse Pierre Bérégovoy
Tél : 04 70 99 57 47

Collège « Victor Hugo »

11 rue de l'Epine
Tél : 04 70 99 50 71

Centre Social

30 rue Emile Guillaumin
Tél : 04 70 99 52 77

BIBLIOTHEQUE

Le Plessis
Horaires d'ouverture :
Mardi et Samedi de 10h à 12h
Mercredi de 15h à 17h
Possibilité de portage de livres à domicile
Tél : 04 70 99 58 12

Maison de Retraite « Les Cordeliers »

4 impasse Pierre Bérégovoy
Tél : 04 70 99 77 00

Foyer d'Accueil Médicalisé « Beau Regard »

1 impasse Teraanga
Tél : 04 70 98 52 34

Correspondant du journal LA MONTAGNE et du journal LA RENAISSANCE

Maurice LECHERE
Tél : 04 70 99 51 80
06 83 45 29 90
Mail : maurice.lechere@wanadoo.fr

Correspondant du journal La Semaine de l'Allier

Mickaël CHARRONDIERE
Tél : 06 32 72 13 13
Mail : charrondiere1.mickael@laposte.net

Communauté de communes « ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE »

Site Le Donjon
5 Le Plessis 03130 LE DONJON
Tél : 04 70 99 52 66
FAX : 04 70 99 53 71
Mail : levalibre@wanadoo.fr
Site : www.donjonvallibre.com

Maison de Services Au Public

Tél : 04 70 99 69 89
Mail : msap-le-donjon@interco-abl.fr

DECHETTERIE

Rue du Stade - RD466
Horaires d'ouverture :
Mardis, Jeudis et Samedis
De 8h à 12h et de 14h à 17h
Tél : 04 70 31 83 82